

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen

Faculté des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

Département des Langues Etrangères

Ecole Doctorale de Français

Thème de Recherche

*L'enseignement du français dans une école privée de Tlemcen
Besoins et Attentes des Apprenants
au Niveau de l'Expression Orale*

**Mémoire préparé en vue de l'obtention du diplôme de Magistère
Option : Didactique**

*Présenté par : M. ZAZOUA-KHAMES Aïmed
Sous la direction de : M. SAUTOT Jean Pierre*

Date de soutenance : le 24 Novembre 2009

Membres du jury :

M. BENMOUSSAT Boumediene	Professeur	U. Tlemcen	: Président
M. SAUTOT Jean Pierre	M.C	U. Grenoble	: Rapporteur
M. ABOURA Abdelmadjid	M.C	U. Tlemcen	: Examineur
M. BRAIK Saïd	M.C.B	U. Mostaganem	: Examineur
Mme OUDJEDI-DAMERDJI Aouicha	M.C.A	U. Tlemcen	: Examinatrice

Année Universitaire 2008/2009

Résumé :

Les écoles privées n'ont vu le jour en Algérie qu'au début des années quatre-vingt dix, à la suite des réformes politiques et économiques qu'a connus notre pays depuis la fin des années quatre vingt. EMICOM c'est une première à TLEMCEM, à travers ce travail, nous avons essayé de démontrer si cette école privée satisfait aux besoins et attentes des apprenants au niveau de l'expression orale.

Les mots clés :

Enseignement /Apprentissage du FLE, Besoins et Attentes, Expression orale, Enseignants, Apprenants, l'école privée.

الملخص

لم تظهر المدارس الخاصة في الجزائر إلا في سنوات التسعينيات، بعد المظاهرات السياسية و الاقتصادية التي عرفتها بلادنا في نهاية الثمانينات، "عامي كوم" هي واحدة في تلمسان، من خلال عملنا، سوف نظهر هل هذه المدرسة الخاصة تلبي رغبات و طموح الطلبة في مرحلة الشفهي.

الكلمات المفتاحية

التعليم و التعلم، رغبات و طموح الطلبة، المدرسة الخاصة، المعلم.

Summary :

Private schools appeared in Algeria in the beginning of the nineties after the political and the economic reforms which occurred in Algeria since the eighties . speaking about Tlemcen, we can mention EMICOM as the first private school, this is why we tried to shed the light on this phenomenon and we tried to prove the positive and the negative effects of this private school on the learners especially in the level of the Oral Expression module.

Key words :

FLE, teaching and learning process, needs and lacks , learners, private schools, teachers.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen

Faculté des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



Département des langues Etrangères

Ecole Doctorale de Français



Thème de Recherche

**L'enseignement du français dans une école privée de Tlemcen :
Besoins et Attentes des Apprenants au Niveau de l'Expression Orale**

Mémoire Préparé en Vue de l'Obtention du Diplôme de Magistère

Option : Didactique

Présenté par : **M. ZAZOUA-KHAMES Aimed**

Sous la Direction de : **M. SAUTOT Jean Pierre**

Date de Soutenance : le 24 Novembre 2009

Membres de jury :

M. BENMOUSSAT Boumediene	Professeur	U. de Tlemcen	Président
M. SAUTOT Jean Pierre	M.C	U. de Grenoble	Rapporteur
M. ABOURA Abdelmadjid	M.C	U. de Tlemcen	Examineur
M. BRAIK Saïd	M.C.B	U. de Mostaganem	Examineur
Mme.OUDJEDI-DAMERDJI Aouicha	M.C.A	U. de Tlemcen	Examinatrice

Année Universitaire : 2008/2009



Introduction	07
Problématique/question.....	09
Méthode de recherche.....	10
1- Les questionnaires.....	10
2- L'observation des cours.....	10
3- Démarche générale.....	11
Chapitre I	12
I- Repères pour l'enseignement/apprentissage de l'expression orale.....	13
I- I- Les différentes approches.....	13
I- I- 1 L'approche structurale.....	13
I- I- 2- L'approche communicatives.....	15
I- II- La notion de compétence de communication.....	15
I- II- 1- Composante linguistique.....	16
I- II- 2- Composante discursive.....	17
I- II- 3- Composante référentielle.....	17
I- II- 4- Composante socio- culturelle.....	17
I- III- Aspects de la production orale.....	18
I- III- 1- Interactive.....	18
I- III- 2- Créatrice.....	18
I- III- 3- Idiosyncratique.....	18
I- III- 4- Conditions de production.....	19
I- III- 5- Les moyens linguistiques.....	20
I- III- 6- Les aspects discursifs.....	21
I- IV- Méthodologie d'apprentissage.....	21
A- Activités de découverte.....	22
B- Mise en pratique systématique.....	22
C- Utilisation mise en pratique non systématique.....	24
Chapitre II	25
II- Enquête sur les besoins des élèves en français.....	25
A- Présentation générale de l'école.....	25

- Conclusion du chapitre IV.....	81
Conclusion	82
PERSPECTIVES DE RECHERCHE	83
Annexes	88
1- Grille pour l'analyse des besoins	89
2- Questionnaire I.....	92
3- Tableaux des résultats du questionnaire I.....	96
4- Questionnaire II.....	115
5- Tableaux des résultats du questionnaire II.....	116
6- Liste des tableaux.....	123
7- Références bibliographiques	124

Remerciements

Je remercie tout d'abord monsieur Jean Pierre SAUTOT qui ma beaucoup aidé et encouragé à réaliser ce travail par ses recommandations, ses conseils et surtout sa patience. Je remercie également l'Université de Tlemcen et particulièrement monsieur le Recteur, les membres de jury et a leur tête monsieur le professeur BENMOUSSAT ainsi que monsieur ABOURA, monsieur BRAIK et madame OUJEDI-DAMERDJI pour leur aide et leur soutien. Enfin tous mes remerciement vont a mes parents surtout ma mère qui ma beaucoup soutenu et encouragé à travailler pendant les moments difficiles.

DEDICACES

Je dédie ce travail à mes chers parents pour leur total soutien et leur large affection qui m'ont permis de persévérer dans mes études.

A mes chers frères Hichem, Mohamed et Ilyes.

A mes chers copains : Hamid, Samir, Yahia, Fahim et à ceux que j'ai involontairement oublié.

Introduction

Introduction :

Les écoles privées n'ont vu le jour et n'ont été admises en Algérie qu'au début des années quatre-vingt dix, à la suite des réformes politiques et économiques qu'a connus notre pays depuis la fin des années quatre vingt. L'école privée est devenue une nécessité pour essayer de pallier aux insuffisances rencontrées dans les établissements publics, que ce soit dans l'éducation nationale ou dans la formation professionnelle.

En effet, l'explosion démographique a fait que les classes sont surchargées à tous les niveaux pédagogiques que ce soit au fondamental ou au secondaire. Les programmes scolaires sont devenus inadaptés, le niveau scolaire faible fait que le taux d'échec au baccalauréat dépasse parfois les quatre-vingt pour cent (80%). A cela s'ajoute le nombre insuffisant des centres de formation professionnelle : ils ne peuvent prendre en charge le nombre élevé d'élèves exclus du cycle scolaire.

L'état, dans l'incapacité de trouver des solutions à cet état de fait, crise économique oblige, a laissé l'initiative au privé pour créer un espace scolaire et professionnel. Cette disposition a permis l'implantation de plusieurs dizaines d'écoles privées dans tout le territoire national. Ces écoles se sont spécialisées dans différents domaines, des cours de soutien pour les élèves scolarisés à la formation professionnelle proprement dite à différents niveaux scolaires. Un fort pourcentage de ces écoles s'est orientée vers des créneaux porteurs, comme l'informatique, l'électronique, le marketing et surtout les langues étrangères, en particulier le français.

L'enseignement dans le cycle fondamental, qui correspond au primaire et au moyen, comme dans le cycle secondaire, est dispensé en langue arabe : les cours des matières essentielles mathématiques, physique, sciences naturelles, philosophie et Histoire - géographie, autrefois dispensées en langue française, sont enseignées en langue arabe

depuis une dizaine d'années. En revanche, à l'université, les branches scientifiques sont enseignées en français.]

[Voilà pourquoi les cours de français donnés dans ces écoles privées aident les nouveaux bacheliers à suivre l'enseignement dispensé dans la majorité des filières de l'université.]

A partir de l'an 2000, la loi promulguée dernièrement pour arabiser l'ensemble de la formation à l'université va mettre fin à ce contraste. En résumé et avant cette date butoir, l'école privée aura à prendre en charge ce flux de gens qui désirent élargir, approfondir et améliorer leur niveau et leurs connaissances à travers d'autres voies, et dans des conditions de travail qui diffèrent de ce qui est pratiqué actuellement et cela en utilisant des moyens et des méthodes d'apprentissages autres que ceux rencontrés dans les établissements publics.

Il est probable que ce flux diminuera lorsque la loi sur l'arabisation sera appliquée définitivement.

Il y aura :

- Ceux qui étudient le français pour garder ou acquérir un certain statut social en améliorant leurs compétences linguistiques et surtout communicatives .
- Les apprenants inscrits dans les branches littéraires au lycée qui ont opté pour des études de langue - le français - à l'université.

[Le but de notre ^{mon} travail de recherche est d'observer la façon dont est enseigné le français dans une école privée de langue.]

[Nous souhaitons en particulier vérifier si cet enseignement / apprentissage est conforme aux besoins et attentes des apprenants en matière d'expression orale.]

Problématique – Question :

[Notre choix s'est fixé sur une école privée qui se trouve à la wilaya de Tlemcen, l'école privée « E M I C O M », c'est la première dans son genre, elle est très représentative en raison de sa fréquentation importante et de l'intérêt qu'elle suscite auprès d'un large public ; ce dernier a des attentes qui sont les besoins tel qu'ils les ressentent et les expriment (améliorer l'oral, réduire les difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils parles, pouvoir s'adresser à quelqu'un sans éprouver de gêne à véhiculer un message) mais ceux-ci ne correspondent pas forcément avec leurs besoins réels en langue (travailler la spontanéité, améliorer l'intonation) qui correspond plutôt à des savoirs et savoir-faire linguistique (morpho-syntaxe , phonétique , lexique....) les représentation des élèves sur ce qu'est le français, ce qu'est parler ou écrire le français, peuvent ne pas être pertinents ; on propose de comparer les objectifs et les contenus des cours dispensés dans cette école privée pour pouvoir répondre a notre question ; le programmes ainsi que les méthodes d'enseignement de cette école privée répondent-ils aux besoins et attentes des apprenants en matière d'expression orale ?

Méthode de recherche :

1-Les questionnaires :

Les questionnaires sont un moyen de communication très important car ils mettent en contact le chercheur (l'enquêteur) et les répondants (les apprenants, dans notre cas) dans leur milieu « l'école privée ».

Ces questionnaires (au nombre de deux) contiennent des questions variées (fermées et ouvertes) dont le but est de laisser l'apprenant s'exprimer et de donner plus d'informations sur les besoins en langue : le questionnaire I est sur l'évaluation des cours faite par les apprenants de l'école privée ; questionnaire II : relatif à l'évaluation des cours par les apprenants.

Pour simplifier la compréhension des questionnaires, nous avons dû recourir à l'interprétation en arabe dialectal.

2-l'observation des cours :

L'observation est un moyen fondamental et très important dans la recherche car elle nous a permis d'être sur place, de choisir un échantillon qui répond le mieux à notre étude, et de recueillir les observations nécessaires.

En réalité, l'observation a été notre premier moyen ou méthode d'étude, en effet, après avoir assisté à quelques cours et posé questions non officielles (questions qui ne figurent pas dans le questionnaire) aux secrétaires, aux enseignants et au directeur, nous avons choisi le niveau 4 sur lequel va porter notre projet de recherche.

Egalement l'observation nous a permis d'assister nous même au déroulement du cours, et d'apprécier la manière d'enseigner et la façon dont

Méthode de recherche :

1-Les questionnaires :

Les questionnaires sont un moyen de communication très important car ils mettent en contact le chercheur (l'enquêteur) et les répondants (les apprenants, dans notre cas) dans leur milieu « l'école privée ».

Ces questionnaires (au nombre de deux) contiennent des questions variées (fermées et ouvertes) dont le but est de laisser l'apprenant s'exprimer et de donner plus d'informations sur les besoins en langue : le questionnaire I est sur l'évaluation des cours faite par les apprenants de l'école privée ; questionnaire II : relatif à l'évaluation des cours par les apprenants.

Pour simplifier la compréhension des questionnaires, nous avons dû recourir à l'interprétation en arabe dialectal.

2-l'observation des cours :

L'observation est un moyen fondamental et très important dans la recherche car elle nous a permis d'être sur place, de choisir un échantillon qui répond le mieux à notre étude, et de recueillir les observations nécessaires.

En réalité, l'observation a été notre premier moyen ou méthode d'étude, en effet, après avoir assisté à quelques cours et posé questions non officielles (questions qui ne figurent pas dans le questionnaire) aux secrétaires, aux enseignants et au directeur, nous avons choisi le niveau 4 sur lequel va porter notre projet de recherche.

Egalement l'observation nous a permis d'assister nous même au déroulement du cours, et d'apprécier la manière d'enseigner et la façon dont

l'enseignant agit ou réagit faces à ces apprenants (manières de procéder face aux multiples questions posées par les apprenants pendant le cours par exemple).

Enfin, l'apport de l'observation a été crucial surtout pour l'analyse et précisément l'analyse qualitatives des questionnaires.

3-Démarche générale :

La démarche générale suivie se résume ainsi : après l'exposé de notre problématique, qui se présente sous forme d'une question(le programmes ainsi que les méthodes d'enseignement de cette école privée répondent-ils aux besoins et attentes des apprenants en matière d'expression orale ?), nous tenterons de tracer un cadre théorique qui essaie de définir ce que l'on peut entendre par « expression orale » ; ce cadre va nous permettre de baliser en quelque sorte notre travail et de nous donner les reperds « théoriques » sur lesquels nous nous fondrons pour analyser les données recueillies . Après la représentation de l'école privée et du public sur lequel portera notre travail de recherche, deux questionnaires d'enquête vont être utilisés :

_ Le premier questionnaire a pour but d'analyser les besoins et de repérer les objectifs des apprenants de l'école privée en expression orale.

_ le second questionnaire a pour but l'évaluation par les apprenant des cours qu'ils sont reçus.

Nous avons par ailleurs procède a l'observation et à l'analyse des cours tels qu'ils sont mis en place .la confrontation de ces trois série de données (les besoins des élèves, l'évaluation des cours par les élèves et les le pratiques d'enseignement de l'école), nous permettra de dire dans quelle mesure les contenus et les objectifs d'apprentissage correspondent aux besoins des élèves.

Dans une troisième étape nous tenterons de proposer des orientations et des contenus d'apprentissage de l'expression orale qui nous paraissent convenir au type de public que reçoivent les écoles privées.

Chapitre I

Repères pour
l'enseignement/apprentissage de
l'expression orale.

I-Repères pour l'enseignement/apprentissage de l'expression orale :

L'enseignement des langues étrangères était fondé traditionnellement sur l'acquisition et la connaissance des règles linguistiques, c'est-à-dire la linguistique structurale uniquement (syntaxe -lexique), aujourd'hui on porte un nouveau regard sur l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère, qui tend beaucoup plus vers la connaissance des « règles d'usages » c'est à dire l'utilisation des langues étrangères lors de la communication (l'approche communicative), ainsi selon ROULET .E⁽¹⁾ :

« Si l'on veut que l'apprenant apprenne à communiquer, il faut, au moins, qu'il soit mis en présence des modèles qui lui montrent et fassent comprendre comment fonctionne la langue lorsqu'elle est réellement utilisée pour communiquer, c'est-à-dire pour agir et pour négocier la compréhension manuelle entre des interlocuteurs ».

Il est nécessaire de donner quelques repères théoriques relatifs à la production orale. (Repères qui serviront de cadre de référence).

I-I- Les différentes approches :

I-I-1 -L'approche structurale :

L'apport principal de la linguistique structurale à la didactique réside sans aucun doute dans la conception de la langue comme système, les méthodes structurales sélectionnaient leurs contenus selon le critère de fréquence d'emploi, répartis suivant une progression allant du plus simple au plus complexe, du moins difficile au plus difficile :

1)-ROULET.E « analyse de conversations authentique, étude de linguistique appliquée », (1981) page 15.

« Ce qui est le plus important lorsqu'on enseigne et apprend une langue étrangère, ce sont les contenus et que tout doit y être subordonné, car ce n'est que dans la mesure où ils auront été bien choisis, décrits et présentés, selon un ordre et une progression adéquate que l'enseignement/apprentissage pourra être efficace et de qualité » RICHTERICH.R ⁽¹⁾

Ces méthodes ont un caractère systématique, les phases d'apprentissage suivent toujours le même ordre, cette progression rigide laisse peu de place à l'expression et crée une appréhension chez l'apprenant quant à l'utilisation de la langue étrangère car elle provoque une démotivation et même un rejet. En effet, les activités sont répétitives, les personnages et les situations stéréotypes et les exercices que l'on propose ont un caractère automatique :

« L'image de la communication n'a rien à voir avec la réalité : en effet le type de situation présentée est presque toujours le même : deux à quatre personnes qui parlent à leur tour sans chevauchement, sans hésitation, sans reprise, sans bruit de fond, sans ratés »
PORCHER.L ⁽²⁾

D'autre part, la centration sur la correction linguistique provoque une peur de l'erreur qui inhibe la production orale.

Dans les méthodes structurales, il s'agit en effet de :

- comprendre et traduire des phrases correctes.

1) :RICHTERICH.R "Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage" (1985) Recherches/application Hachette, pages 8/9.

2) :PORCHER.L "incertitudes subjectives sur la linguistique et la didactique, dans description, présentation et enseignement des langues, RICHTERICH, R, HATIER (1981) page 25.

- transmettre une information.
- manier une langue pure et homogène.

Les méthodes structurales font reposer leur conception de l'acquisition sur la psychologie Behavioriste, qui considère la langue comme un réseau d'habitudes, un jeu d'association entre des stimuli et des réponses établies par le renforcement.

I-I-2 -L'approche communicative :

L'approche communicative est un terme utilisé pour faire référence à des pratiques et démarches d'enseignement très variées dont le but est d'enseigner à communiquer en langue étrangère. Elle se fixe pour objectif de faire acquérir à l'apprenant une compétence de communication. L'approche communicative s'est inscrite dans un mouvement de réaction, dans le sens où elle a voulu apporter du renouveau aux méthodes audio-visuelles. Dans l'approche communicative, la langue est considérée comme un instrument de communication, les conséquences qui déroulent des conceptions fondamentales de l'approche communicative sont :

- 1)- adapter les objectifs et les contenus d'apprentissage aux situations d'emploi de la langue auxquelles sont confrontés les apprenants. Cela suppose que la première démarche à effectuer est l'analyse de leurs besoins communicatifs.
- 2)- l'utilisation des documents authentiques ou semi authentiques et les différentes variétés du français comme supports d'apprentissage.
- 3)- l'organisation des unités d'apprentissage en fonction d'objectifs de communication.

I-II La notion de compétence de communication :

La didactique du FLE repose aujourd'hui sur le concept de «compétence de communication ». Ce concept est développé par Dell

Hymes, provient de l'ethnographie de la communication, il est issu du concept de «compétence linguistique» développé par N. CHOMSKY. Selon E. BERARD ⁽¹⁾:

« L'un des concepts les plus importants que va développer Hymes est celui de la compétence de communication, qui fait pendant à la notion de compétence linguistique développée par Chomsky ».

La compétence de communication relève non seulement de la connaissance des règles grammaticales du système (compétence linguistique), mais également de la connaissance des règles d'emploi et la capacité à les utiliser (compétence psycho-socio-culturelle). Selon MOIRAND. S ⁽²⁾ :

« Pour Chomsky, en effet la communication n'est pas l'affaire de la linguistique et la fonction fondamentale du langage est d'être l'expression de la pensée, non un instrument de communication ».

« Pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique : il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte sociale».

Le modèle de la compétence de communication qui nous a paru le plus opératoire pour l'enseignement apprentissage de la communication nous semble celui que Sophie Moirand a proposé.

1) BERARD Evelyne " L'approche communicatives, théories et pratiques " CLE international ; 1991 page 18.

2) MOIRAND .S " Enseigner à communiquer en langue étrangère »Hachette, collection F (1982), page19.

Ce modèle de description va servir de référence dans notre étude. Il se présente comme suit :

I-II-1- Une composante linguistique :

La connaissance et la capacité d'utiliser des modèles phonétiques lexicaux, grammaticaux ainsi que des modèles textuels de la langue

I-II-2- Une composante discursive :

La connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits ou interprétés.

I-II-3- Une composante référentielle :

La connaissance des objets du monde, réel ou imaginaire, auquel se réfère un signe linguistique.

I-II-4- Une composante socio- culturelle :

C'est à dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les sujets sociaux .Les composantes interviennent toutes lors de l'actualisation de la compétence de communication à des degrés divers.

Pour Sophie Moirand, c'est lors de l'actualisation de la compétence de communication que les stratégies individuelles de communication interviennent. Influencé par les représentations qu'il a du monde, des autres et de lui - même lorsqu'il utilise les stratégies de compensation dans une situation de communication concrète, le sujet fait intervenir ses caractéristiques psycho- sociales lors de la production des discours ou

encore dans son interprétation des discours des autres.

«Pour moi, les " stratégies " ne relèvent pas d'une "compétence stratégique" composante à part entière de la compétence de la communication, mais interviendraient lors de l'actualisation de cette compétence dans une situation de communication concrète (Elles subissent néanmoins l'influence des " représentations" que le sujet psycho- social a du monde, des autres et du discours) ». (MOIRAND. S) ⁽¹⁾.

I-III- Aspects de la production orale :

Les aspects de la production orale que nous allons définir dans ce chapitre nous permettront de mettre au point des critères qui doivent servir à réaliser le questionnaire d'enquête sur les besoins, puis d'observer et d'analyser les pratiques d'enseignement / apprentissage de l'expression orale. Six critères paraissent essentiels. L'expression orale est ainsi une activité :

I-III-1- Interactive :

Parler est un comportement social, c'est à dire une pratique sociale, on parle toujours à plusieurs, il y a toujours une interaction entre les partenaires, un comportement social qui mène à une activité interactionnelle (les différents individus qui sont en situation de communication interagissent les uns sur les autres).

I-III-2- Créatrice :

On parle pour réaliser des intentions de communication, dans des

1) : MOIRAND .S " Enseigner à communiquer en langue étrangère »Hachette, collection F (1982), page20.

situations qui changent, en permanence. Le but c'est d'apprendre à interagir pour faire quelque chose. Exemple : aller au restaurant, faire un exposé, faire une demande. On parle pour faire quelque chose.

I-III-3- Idiosyncrasique :

Chaque locuteur est un locuteur particulier, chacun parle à sa façon (le préfixe «idio» renvoie à l'individu).

I-III-4- Conditions de production :

Quand on parle, on le fait toujours dans des situations particulières : avec une seule personne ou à plusieurs, on le fait avec ou sans préparation, avec des personnes coopératives ou non dans une situation plus au moins impliquant etc. ... Cela est vrai aussi pour l'apprenant, qui pratique la langue dans un endroit spécifique (la salle de cours), parle avec d'autres apprenants à un moment précis dans une position précise (en face à face, avec une seule personne ou à plusieurs)

I-III-5- Les moyens linguistiques :

La compétence linguistique met en œuvre le système de la langue, c'est à dire le lexique et la morphosyntaxe (grammaire), la phonétique et la prosodie (intonation - accent- rythme). Parmi les moyens linguistiques figurent les paralangages :

- 1- Le regard : (le langage des regards)
- 2- Les mimiques :(mouvements du visage)
- 3- Les gestes : (emblématiques ou illustratifs).
- 4- Les attitudes
- 5- Les vêtements

6- La proxémique (qui est l'utilisation de l'espace et du temps dans la communication).

Un point très important doit être souligné à propos de la compétence linguistique lorsqu'elle s'exerce dans la production orale. En effet, il faut prendre en compte le fait que le discours oral diffère, dans l'usage, du discours écrit qui est plus proche de la norme. Ruptures de construction, des répétitions, des hésitations, taux de redondance plus grand à l'oral, sont des caractéristiques ordinaires du discours oral.

-Ces différences avec la langue écrite tiennent à deux facteurs :

1) L'encodage en temps réel qui fait que le discours est moins contrôlé qu'à l'écrit.

2) Le caractère interactif du discours oral, qui fait que le locuteur adapte en permanence son discours aux réactions de son interlocuteur, les insistances, les répétitions et les hésitations sont le plus souvent des adaptations à des mimiques ou aux regards de l'interlocuteur.

Ainsi, l'approximation est une pratique courante qui est utilisée pour obtenir une spontanéité et une fluidité verbale. Elle peut prendre en fonction des situations des formes différentes. Elle permet de faire des contournements pour arriver au but, c'est à dire communiquer et faire connaître ce que l'on va dire, Exemple : dire «le truc » ou «la chose » à la place du terme exact de l'objet.

I-III-6- Les aspects discursifs :

Ici, il s'agit de savoir s'organiser lorsque l'on parle. Pour cela, il faut savoir prendre la parole, organiser les actes de paroles en stratégies dans le but de parvenir à nos fins lors d'une situation de communication.

□ L'argumentation, qui consiste à disposer les éléments de discours en fonction du but communicatif à atteindre, fait partie de ces aspects discursifs de la production orale.

En conclusion, nous retenons de l'expression orale les caractéristiques suivantes, qui font que ce processus est :

- 1 : Interactif
- 2 : Créateur
- 3 : Idiosyncratique
- 4 : Adapté à des conditions de production chaque fois particulières
- 5 : En outre il met en œuvre des moyens linguistiques et discursifs.

Ce sont ces critères que nous utiliserons dans notre travail pour observer et évaluer l'apprentissage de l'expression orale. Il s'agit en particulier de vérifier si la production orale telle qu'elle est mise en place dans l'école observée obéit aux caractéristiques définies.

I - IV - Méthodologie d'apprentissage :

Trois types d'activités d'apprentissage sont nécessaires à l'acquisition de l'expression orale.

Ces activités d'apprentissage de l'oral doivent relever des domaines suivants :

- Linguistique (morpho-syntaxe ; lexique ; phonétique et prosodie).
- Pragmatique (acte de parole ; stratégie ; gestion du discours).
- Culturel (connaissances et valeurs implicites).

Nous insistons sur le fait que l'apprentissage n'est pas complet et que l'acquisition ne peut se faire si l'une des étapes que nous allons décrire manque.

A - Activités de découverte :

□ Objectif : exposition au fonctionnement du discours et observation de celui-ci : prise de conscience des données langagières et sociolinguistiques qui permettent de construire son comportement (linguistique, pragmatique, interactif, culturel), et des critères qui permettent de les contrôler.

□ Techniques : observation de corpus, repérages, comparaisons, grille d'observation fournie, ou élaborée en commun (avant ou pendant l'observation elle même); conceptualisation grammaticale, conceptualisation sociolinguistique, par le lexique : établissement de listes.

□ Supports : documents authentiques (enregistrements sonores ou vidéo, avec ou sans transcription; quelque fois, document écrits pour la recherche de vocabulaire, pour l'observation grammaticale ou pour l'apprentissage de repères culturels); production d'apprenants (enregistrements d'activités d'utilisation).

B - Mise en pratique systématique :

Caractéristiques de cette phase : l'activité ne porte que sur un seul point à la fois ; elle provoque la répétition de la performance, chaque performance est contrôlée.

□ Techniques : Exercices structuraux visant le code ; mémorisation et mise en pratique systématique du vocabulaire; reformulation

systematique de production; lecture à haute voix, dramatisation ; simulations (suivant un scénario prévu d'avance).

C - Utilisation - mise en pratique non systematique :

Caractéristiques de cette phase: l'activité est aussi proche que possible de la situation réelle de communication ; elle est globale (elle implique l'ensemble des besoins et savoir-faire nécessaire à la situation de communication) ; elle est moins répétée, elle est moins contrôlée (on ne peut juger tous les aspects de la performance). Comme elle permet d'évaluer l'apprentissage et l'acquisition, elle sert de base pour décider des retours nécessaires vers des activités d'observation et / ou de mise en pratique systematique, enregistrée, l'activité peut servir de support pour des activités d'observation ou de reformulation systematique.

□ Techniques : mise en situation réelle; en salle de classe, jeux d'information, résolution de problème, conversation avec un ou (des) locuteur (s) natif (s) jeux de rôle (improvisation à partir d'un stimulus).

Mais cela reste à vérifier si la méthodologie mise en œuvre dans notre école pour l'apprentissage de l'expression orale comprend les trois phases que nous venons de définir et que nous considérons indispensables pour construire des acquisitions.

1 - Observation /découverte.

2 - Mise en pratique systematique.

3 - Utilisation en situation aussi proche que possible de la réalité.

Nous vérifierons aussi si la production orale telle qu'elle est mise en place, dans notre école, pour les activités d'apprentissage comporte bien les caractéristiques que nous avons exposées.

Chapitre III

Enquête sur les besoins des
élèves en français

II- Enquêtes sur les besoins des élèves en français :

-L'école et son public

A- Présentation générale de l'école :

L'école privée sur laquelle porte notre projet de recherche est un établissement agréé par l'état qui a ouvert ses portes en 1997 et qui s'est spécialisée dans l'apprentissage des langues : le français, l'italien, l'espagnol et selon les demandes, l'allemand, en plus de l'informatique.

B- Plans et architecture :

Cet établissement du point de vue architectural se compose de deux niveaux, le rez-de-chaussée comprenant : le secrétariat, le bureau du directeur et deux salles de cours, bien éclairées au néon et bien aérées. Les salles de cours sont garnies de faux plafond, de céramiques et les murs sont décorés de faïences de style mauresque.

Le matériel didactique utilisé est composé de quatre (04) : ensemble vidéo, téléviseurs, magnétoscope et poste cassette.

Le sous-sol, éclairé au néon et mal aéré, est composé de la majorité des salles de cours (environ six) meublés très modestement de tableaux, de tables et chaises.

C- Organisation administrative :

Le propriétaire de l'établissement s'occupe uniquement de la gestion financière. L'administration quant à elle est prise en charge par trois personnes travaillant en étroite collaboration, ce qui leur permet d'affiner leur efficacité sur le terrain au niveau administratif.

- Un directeur, le gérant qui s'occupe de la constitution des groupes, du recrutement d'enseignants et de la trésorerie (sommes déboursées

par les apprenants pour leurs stages, paye du personnel enseignant et administratif).

□ Deux secrétaires qui assurent l'accueil, l'information, les inscriptions, la planification de l'emploi du temps des différents groupes, des différents niveaux et également les rendez-vous avec le directeur.

D- Organisation pédagogique :

En ce qui concerne l'enseignement du français, qui est l'objet de notre recherche, il y a différents niveaux d'apprentissage qui vont du niveau I au niveau IX. Avant le commencement des cours, les apprenants sont soumis à un test écrit qui se compose d'un ensemble de questions à choix multiples (Q.C.M). Le choix des niveaux s'opère suivant le nombre de réponses justes et le degré de difficulté de celles-ci, les apprenants étant ainsi répartis du niveau 1 au niveau V. Actuellement n'est en formation qu'un seul groupe du niveau V avec une possibilité d'ouverture du niveau VI pendant la session prochaine.

Les groupes ne se forment que lorsque le nombre d'apprenants qui désirent suivre une formation aura atteint dix (10) à quinze (15) individus. Les cours sont répartis à raison de deux heures, deux fois par semaine, ce qui équivaut à cinquante heures de cours, pour une formation de deux mois. L'enseignant recruté par le directeur de l'école pour suivre ce groupe doit avoir, au moins, une licence de français normale ou de spécialité (baccalauréat plus quatre années d'étude universitaire normale classique ou de spécialité «linguistique appliquée et didactique »).

Un diplôme de fin d'études, reconnu par l'état, est remis aux apprenants ayant atteint le niveau neuf et avant subi et réussi l'évaluation de chaque fin de stage : niveau I- niveau II- niveau III - niveau IV...

Ceux ayant atteint le niveau IX et ayant réussi l'évaluation de fin de stage pourront être candidat pour passer l'examen du D.A.L.F (Diplôme Approfondi de Langue Française) à l'Ambassade de France à Alger/Oran.

Ce diplôme (D.A.L.F) est composé de quatre unités capitalisables.

- 1- Compréhension et expression écrite
- 2- Compréhension et expression orale même question
- 3- Compréhension et expression écrite en langue spécialisée.
- 4- Compréhension et expression orale en langue spécialisée.

L'obtention du D.A.L.F certifie une compétence en français qui permet aux apprenants d'accéder à la première année d'études supérieures en français dans les Universités Françaises sans subir le test linguistique d'accès.

E - Le public : caractéristiques socio-économiques :

Les apprenants inscrits dans l'école privée « EMICOM » composent un public très hétérogène, avec de grands écarts d'âges, de niveaux, et une grande variété de professions exercées et de domaines d'études.

Dans le groupe que nous avons observé, on trouve :

- Des étudiants qui étudient dans divers instituts (architecture, dix-neuf ans, médecine, vingt cinq ans ; biologie, vingt ans ; chimie, vingt deux ans).
- Un élève de onze ans qui prépare son entrée au collège.
- D'autres apprenants qui exercent des professions diverses :
 - Apprenti tôlier : vingt - quatre ans.
 - Puéricultrice vingt - neuf ans.
 - Agent de bureau trente-huit ans.

Tous ces apprenants qui constituent le public de notre échantillon veulent améliorer leur français, ils sont à la recherche des méthodes autres que celles rencontrées à l'école publique. La majorité des apprenants sont des citoyens, qui habitent la ville de Tlemcen, et certains d'entre eux (quatre apprenants recensés) viennent des communes avoisinantes.

Les apprenants de l'école privée «EMICOM» bénéficient de bonnes conditions économiques et sociales puisqu'ils appartiennent à des familles aisées (parents qui exercent des professions libérales ou bien des commerçants).

Il y a également des étudiants qui préfèrent sacrifier leur bourse universitaire (trimestrielle) pour pouvoir se payer des cours afin de se perfectionner et atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

II- Enquête sur les besoins des élèves en français :

Nous avons utilisé le questionnaire d'enquête de (Munby , J, 1978), car il nous a paru opératoire, il a pu nous aider à répondre en partie à la problématique posée au départ car il avait un but c'est d'analyser les besoins des apprenants en français langue étrangère.

II-1- Objectifs du questionnaire d'enquête sur les besoins des élèves en français :

Notre questionnaire d'enquête sur les besoins des apprenants de l'école privée en français (voir annexes n°1, pages89) se base donc sur deux grands thèmes :

- A) Besoins communicatifs
- B) Objectifs d'apprentissage.

Ce questionnaire met en œuvre les repères théoriques exposés dans la première partie (Partie A, relative aux besoins communicatifs).

1- La compétence de communication et ses différentes composantes :

- Composante linguistique Partie A (besoins communicatifs)
Question : **VII**
- Composante sociolinguistique : Partie A (besoins communicatifs)
Questions : **III- IV- VI- VII.**
- Composante discursive : Partie A (besoins communicatifs)
Questions : **IV-V-VI-VIII**
- Composante référentielle : Partie A (besoins communicatifs)
Questions : **II-III-IV**
- Composante stratégique Partie A (besoins communicatifs)
Questions : **IV.**

2-Ce questionnaire doit également répondre aux six aspects définis dans la première partie :

Ces six aspects correspondent aux critères de l'expression orale, à savoir les fonctions :

- | | |
|----------------|---|
| 1- Interactive | 4- Idiosyncrasique |
| 2- Créatrice | 5- Conditions de production |
| 3- Discursive | 6- Moyens linguistiques (lexique/syntaxe) |

Fonction interactive : Partie A (besoins communicatifs)

Questions: **I-III-IV-V.**

Fonction créatrice : Partie A (besoins communicatifs)

Questions : **III-IV.**

Fonction discursive : Partie A (besoins communicatifs)

Questions : **IV-V-VI-VIII.**

Fonction idiosyncrasique: Partie A (besoins communicatifs)

Questions : **II-IV-VIII.**

Conditions de production : Partie A (besoins communicatifs)

Questions : **III—IV.**

Les moyens linguistiques : Partie A (besoins communicatifs)

Question : **III.**

3 -Travailler le discours :

La partie B du questionnaire traite les objectifs d'apprentissage.

4 -Privilégier le sens :

Qui consiste dans l'approche communicative à mettre en relation le sens et la forme (syntaxe).

Syntaxe : Partie A (besoins communicatifs)

question **VII.**

Sens :* Partie A (besoins communicatifs) questions **V- VIII**

* Partie B (Objectifs d'apprentissage).

5 - Enseigner la langue dans sa dimension sociale :

Utilisation de la langue dans toutes ces variétés : Partie A (besoins communicatifs) Questions III-IV-V-VI-VIII.

II -2 QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LES BESOINS DES ELEVES EN FRANÇAIS :

Dans ce questionnaire sont mis en œuvre les six critères relatifs à l'expression orale (voir chapitre I partie 3, page 18), objet de notre recherche, et ce sont ces six critères qui nous ont servi de repères dans l'enseignement/apprentissage de l'expression orale au sein de cette école privée.

A : BESOINS COMMUNICATIFS.

Cette partie contient presque la totalité des questions, vingt-cinq (25) questions partagées en cinq (05) sous-parties numérotées de I à V.

Sous partie I :

La première sous-partie contient six (06) questions relatives aux spécificités des apprenants qui constituent notre échantillon :

- L'âge.
- La nationalité.
- Le lieu de résidence.
- La langue maternelle.
- Le choix de la langue étrangère.

Sous partie II :

Ces questions au nombre de six (06) servent à délimiter le but d'apprentissage du français. Les apprenants doivent choisir entre le but professionnel et le but éducatif afin, de cerner ce qui correspond le mieux à leurs attentes et à leurs besoins.

a- le but professionnel :

Cinq propositions sont suggérées aux apprenants. Ces propositions leur permettent de cerner la nature des besoins en langue exercée en précisant la catégorie, le cadre et le type de travail auquel se livre l'apprenant concerné :

Est-ce que vous avez choisi d'apprendre cette langue dans le but d'une expérience professionnelle ?

Pour faire une expérience professionnelle.

Après avoir fait une expérience professionnelle.

Dans quel cadre

- Industrie

- Sciences

- Administration publique

- Forces armées

- Profession libérale

- Arts et loisirs

- Autres... précisez.

Quel est votre type de travail :

- Travail manuel

- Formateur

- Cadre

- Manager

- Technicien

- Artiste

- Etudiant

- Autresprécisez

b - Le but éducatif :

Ce choix a été retenu en raison de la majorité des apprenants «étudiants » qui composent notre échantillon.

On cherche, par le biais de cette question à connaître leur domaine d'étude (mathématiques, chimie....).

Sous partie III :

Cette partie se compose de quatre (04) questions qui se rattachent aux buts et aux conditions de production du français.

Quel est le lieu ou l'endroit où vous utilisez le français ?
(Pays, Ville).

Le lieu de travail :

-Hôtel/ Restaurant

-Magasin.....

(Question et choix relatifs au but professionnel).

Lieu d'étude

-Université

-Institut

-Collège...

(Question et choix relatifs au but éducatif.)

Quand le français est-il le plus nécessaire ? Combien de temps par jour ?

- Régulièrement.

- Occasionnellement.

- Rarement.

Cette partie concerne l'aspect interactif ainsi que les conditions de production du français.

Sous partie IV :

Quel sera le rôle joué par l'apprenant dans la société ?

Cette partie se compose de deux questions :

Dans quel type de groupe aura-t- il à communiquer ?

- Communication en face à face.

- En petits groupes.

- En grands groupes

□ précisez l'âge des partenaires :

- Age
- Sexe
- Nationalité

Pour tenir compte des aspects interactifs, (mise en œuvre de la composante sociale lors de la communication) Nous avons posé la question suivante :

Elles mettent en œuvre la composante sociale lors de la communication.

Quels sont les types de relations sociales ?

Deux propositions sont suggérées :

-Relation de type asymétrique : Exemple :

- soignant/soigné.
- hôte / invité.
- ancien / nouveau.

-Relation symétrique : Exemple

- égal (dans la profession ou l'âge)
- collègue
- membre d'un groupe...

Sous partie V :

Dans cette partie trois choix sont présentés aux apprenants dans lesquels les aspects discursifs et interactifs sont mis en œuvre.

□ Est-ce que vous utilisez ?

- Un monologue
- Un dialogue
- Est-ce que vous parlez à plusieurs ?

Sous partie VI :

Quel type de langue, avez- vous besoin d'utiliser en expression orale ? :

- français «littéraire » (soutenu).
- français parlé.

On propose deux choix «d'expression ou d'utilisation » du français où il y a les composantes discursives (lors de la communication), sociolinguistique (utilisation des différents registres du Français) français parlé - français «littéraire» (soutenu).

Sous partie VII :

Dans cette partie, l'accent est mis sur l'aspect linguistique c'est-à-dire sur l'utilisation des outils de la langue (lexique-morphosyntaxe - phonétique.).

Un choix est proposé aux apprenants comme suit :

Quel est le niveau que vous voulez atteindre ?

Vous perfectionnez en :

- Grammaire.
- Lexique.
- Communication.

Dans la partie suivante il s'agit travailler la spontanéité, la rapidité, de faire face à l'inattendu lors d'un changement de sujet, de style ou d'interlocuteur.

- Voulez vous dépasser vos erreurs de :
 - Langue
 - Style
 - Hésitations.
 - Lenteur de débit

- Est-ce que vous vous aidez de :

- Dictionnaires.
- Manuels grammaticaux.

Sous partie VIII :

En ce qui concerne la mise en pratique des composantes discursives et idiosyncrasique (Composante relative à la différence de particularités entre les apprenants, car chaque apprenant est un locuteur particulier, il s'exprime à sa manière), on demande aux apprenants :

- Est - ce que vous savez exprimer les attitudes dans une situation de communication ?

B : Objectifs d'apprentissages :

Dans cette partie, il s'agit de faire une évaluation des besoins d'apprentissage afin de mettre à jour les objectifs des apprenants tels qu'ils les expriment spontanément. Il s'agit des besoins tels qu'ils les ressentent en fonction de leurs représentations.

C'est pourquoi nous avons laissé le libre choix aux apprenants de s'exprimer par le biais d'une question ouverte.

II -3-DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON:

La population de l'enquête se compose de treize personnes, hétérogènes, qui n'ont pas les mêmes aptitudes, ni les mêmes connaissances au départ.

Nous n'avons pas pu appliquer notre enquête (questionnaire) sur les apprenants des niveaux I, II, III, du fait de leur faible niveau.

Notre choix s'est fixé sur les apprenants du niveau IV, en mesure de répondre à notre questionnaire, car lors de notre entretien, nous avons pu

leur expliquer le contenu et l'objectif de notre enquête sans grande difficulté.

L'échantillon est composé de treize apprenants, six femmes et sept hommes :

Activités	Nombre d'apprenants	Nature du travail
Etudiant	Huit	- Elèves de sixième année fondamentale - Etudiants en : Médecine, pharmacie, architecture, technologie, chimie industrielle, informatique, biologie.
Travail	Trois	- Puéricultrice, agent de bureau, apprentie tôlier
Sans activités	Deux	- Elève du moyen : niveau quatrième année moyenne (actuellement 9eme année fondamentale) Elève du secondaire : niveau terminal (3eme année secondaire)

Langue maternelle commune : l'arabe algérien.

Langue étrangère commune : le français.

II -4- Passation du questionnaire :

Après avoir lu et expliqué les questions qui composent le questionnaire, nous l'avons adapté en Arabe dialectal pour faciliter la compréhension des questions afin qu'elles ne soient pas un obstacle.

La passation du questionnaire a été faite par l'enseignant assurant les cours et par nous même, ce qui nous a permis d'être présents pour apporter quelques explications et éclaircissements aux apprenants.

II-5- ANALYSE DES DONNEES ET RESULTATS DU QUESTIONNAIRE 1 :Tableau n°1 - Relatif à l'âge des apprenants :

Question : (âge)	Réponses
10 à 18 ans	1
19 à 25 ans	8
25 à 30 ans	4
<i>Total</i>	13

Tableau n°2 - Relatif à la nationalité des apprenants.

Question : quelle est votre nationalité ?	Réponses
Algérienne	13
<i>Total</i>	13

Tableau n°3 - Relatif au lieu de résidence des apprenants :

Question : Quelle est votre lieu de résidence ?	Réponses
Ville	09
Commune	04
<i>Total</i>	<i>13</i>

Tableau n°4 - Relatif à la langue maternelle des apprenants :

Question : quelle est votre langue maternelle ?	Réponse
Arabe algérien	13
<i>Total</i>	<i>13</i>

Tableau n°5 - Relatif au niveau d'expression orale des apprenants :

Question : Quelle est votre niveau en expression orale ?	Réponses
Fort	0
Moyen	4
Faible	9
<i>Total</i>	<i>13</i>

Les tableaux n°1- n°2- n°3 et le n°4, nous fournissent des informations sur les apprenants et plus précisément sur l'échantillon sur lequel porte notre étude.

Le tableau n°1 nous renseigne sur la tranche d'âge des apprenants de l'école privée, le plus grand taux est représenté par les apprenants âgés entre dix neuf ans et vingt cinq ans soit huit apprenants sur treize (8/13), c'est la catégorie qui correspond aux étudiants.

Quatre apprenants sur treize (4/13) sont âgés entre vingt cinq ans et trente ans. C'est la catégorie d'apprenants qui exercent des activités professionnelles.

Les tableaux n°2, n°3 et n°4 sont respectivement relatifs à la nationalité, la langue et au lieu de résidence des apprenants.

Tous les apprenants, soit les treize apprenants sont, de nationalité algérienne et ont pour langue maternelle l'arabe algérien (arabe parlé dans la rue en Algérie) qui est différent de l'arabe littéraire, ils résident tous dans la wilaya de TLEMENEN (ville et agglomérations confondues).

Certains d'entre eux soit neuf apprenants sur treize (9/13) habitent la ville de TLEMENEN et seulement quatre apprenants sur treize (4/13) résident dans les communes voisines (agglomération de la wilaya de TLEMENEN) (voir tableau n°3 page 39).

Le Tableau n°5 est relatif au niveau que s'attribuent les apprenants en expression orale. Il s'agit en effet ici d'une auto-évaluation des niveaux, que les apprenants estiment avoir en expression orale. Il n'y a aucun apprenant qui croit avoir le niveau «fort » en expression orale. Tous veulent «apprendre» ou «se perfectionner » en expression orale : Neuf apprenants sur treize (9/13) s'estiment «faibles» en expression orale.

En effet, ils trouvent qu'ils ont beaucoup de lacunes et ne peuvent parler «aisément » ni «correctement» le français. Le reste, c'est-à-dire quatre apprenants sur treize (4/13) se trouvent «moyens» en expression orale.

Les apprenants veulent s'améliorer et perfectionner leurs connaissances en langue afin de mieux «pratiquer » et «parler » le français lors des différentes communications qui se présenteraient à eux.

Tableau n° 6 - Relatif au but professionnel :

Question	Réponses
Vous avez choisi d'apprendre cette langue dans le but d'une expérience	9
Pour faire une expérience professionnelle ?	4
Après avoir fait une expérience professionnelle ?	1
<i>Total</i>	<i>13</i>

Nous pouvons voir, en nous basant sur les statistiques du tableau n° 6, que huit apprenants sur treize (8/13) choisissent d'étudier le français dans le but d'une expérience professionnelle. Ce fort pourcentage concerne les apprenants «étudiants» dans divers instituts, qui s'intéressent au français pour faire des études universitaires et postuler pour obtenir des diplômes de spécialités (médecine, biologie), Enseignées à l'université en langue française.

Les quatre apprenants sur treize (4/13) restants constituent la catégorie des travailleurs qui éprouvent le besoin et la nécessité de s'exprimer en français dans leur milieu professionnel, soit avec leurs collègues ou avec leur directeur, surtout lorsqu'il s'agit pour eux d'utiliser des mots techniques ou de spécialités.

L'utilisation des termes techniques dépend de la spécialité des apprenants et change en fonction de leurs activités (étudiant en pharmacie - en technologie-en architecture ou tout simplement du tôlier, de l'agent de bureau ou encore de celui qui est en chômage).

Ces apprenants veulent tous se perfectionner en français pour préparer un diplôme (informatique -marketing et commerce international.)

ou se perfectionner dans une spécialité (médecine, biologie, chimie industrielle...).

Enfin, l'apprentissage du français peut aider les apprenants à mieux comprendre les cours de la formation choisie, d'obtenir un diplôme et de trouver un emploi.

La dernière catégorie est représentée par un seul étudiant (travailleur) qui veut améliorer son français dans le cadre d'une «expérience professionnelle».

Tableau n° 7 - Relatif au cadre du travail :

Question : dans quel cadre ?	Réponse
Industrie	3
Administration	2
Publique	2
Profession libérale	2
Science	2
force armée	0
Loisir	0
Arts	0
<i>Total</i>	<i>11</i>

Tableau n° 8 - Relatif au type de travail

Question : quel est le type de votre travail ?	Réponse
Travail manuel (spécialise ou non)	1
Technicien	1
Formateur	1
Manager	0
Artiste	0
Etudiant	8
<i>Total</i>	11

Ces deux questions concernent uniquement les travailleurs et les étudiants, les « sans activités » n'ont pas voulu y répondre car ils estiment qu'ils n'ont pas encore trouvé de travail et ne se sentent pas concernés. Ces deux tableaux n° 7 et n° 8 se complètent, il s'agit ici d'analyser les besoins qui se réfèrent au type et au cadre de travail des apprenants.

Tableau n° 9 - Relatif au domaine d'étude :

Question : quel est votre domaine d'étude ?	Réponse
Mathématiques	0
Chimie	2
Physique	0
Ressources humaines	0
Médecin	1
Ingénieur	3
Biologie	1
Education	1
<i>Total</i>	8

Dans ce tableau (n°9) on trouve le domaine d'étude relatif à chaque apprenant «étudiant » de l'école privée.

Nous pouvons remarquer, à la lumière des analyses établies, qu'il convient donc de séparer les apprenants «étudiants» des apprenants «travailleurs » dans le but de cerner leurs objectifs et leurs besoins respectifs en langue.

Exemple : trois apprenants sur huit (3/8) représentent la catégorie des ingénieurs en (informatique, chimie industrielle, électronique). Chaque spécialité est représentée par un seul apprenant, soit un sur huit (1/8), est étudiant, dans respectivement les spécialités suivantes : médecine, pharmacie, biologie, et architecture. En effet chaque apprenant a répondu selon la catégorie de la spécialité à laquelle il appartient et ceci en fonction de son domaine d'étude, c'est ce qui nous a permis de mieux connaître et d'apprendre plus sur notre échantillon.

Les tableaux qui suivent concernent la partie III du questionnaire relative à l'aspect interactif et aux conditions de production du français.

Les réponses varient en fonction de la catégorie ou des activités des apprenants : les étudiants - les travailleurs ou les sans activités.

Le tableau n° - 10- Relatif au lieu et à l'endroit de l'utilisation du français

Question : quel est le lieu ou l'endroit où vous utilisez le français ?	Réponses
Pays	3
Ville	2
Avion	1
Bateau	0
Train	2
Bus	4
Voiture	1
Total	13

Nous pouvons remarquer que trois apprenants sur treize (3/13) pensent avoir besoin d'utiliser le français lorsqu'ils sont dans les pays étrangers, deux apprenants parmi les treize (2/13) l'utilisent en ville.

Quant au moyen de locomotion dans lequel les apprenants utilisent le français nous pouvons voir que quatre apprenants sur treize (4/13) utilisent le français dans les bus, très privilégiés par les jeunes et surtout les étudiants.

Deux apprenants sur treize (2/ 13) utilisent le français dans le train et à notre avis, il ne peut s'agir ici que des étudiants qui viennent des environs de TLEMCEN, qui empruntent le train pour se déplacer vers TLEMCEN ville et qui prennent ensuite le bus pour rejoindre l'Université de TLEMCEN.

Tableau n°11A - Relatif à l'utilisation du français dans un lieu de travail

Question : quel est votre lieu de travail ?	Réponses
Administration publique	1
Maison privée	2
Atelier	1
Hôpital	1
Laboratoire	2
Ecole	1
Hôtel / Restaurant	2
Marché / magasin	1
Université	2
Usine	0
<i>Total</i>	<i>13</i>

Tableau n° 11 B – Relatif à l'utilisation du français dans un lieu d'études.

Question : quel est votre lieu d'étude ?	Réponses
Université	5
Institut	2
Ecole	1
Laboratoire	2
<i>Total</i>	<i>10</i>

Ces deux tableaux (11A et 11B) se complètent, car les différentes catégories sont conformes aux activités de notre échantillon qui se constitue d'étudiants et de travailleurs (voir chapitre II, partie 3 : description de l'échantillon, page 37).

En effet, concernant le tableau (11A) deux apprenants sur treize (2/13) de la population d'enquête semblent utiliser le français avec le même taux dans chacun des lieux de travail suivants : maison privée, hôtel / restaurant, université, laboratoire. Ce sont des endroits privilégiés et les plus favorables à l'utilisation du français.

Dans des agences de voyage (demandes d'horaires, de dates pour les destinations choisies ou bien demande le prix du billet d'avion par exemple), le français est utilisé pour donner une certaine image, véhiculer une culture qui a été pour l'algérien synonyme de confiance, de qualité, de fiabilité et de confort, pour vendre le produit en quelque sorte.

Il y a ici surtout un souci de prestige, que les apprenants veulent garder.

Un apprenant sur treize (1/13) estime que l'utilisation du français dans d'autres lieux de travail est modérée par rapport aux premiers lieux cités ci-dessus (Administration publique, atelier, hôpital, école et marché / magasin).

Quant à la dernière proposition (marché/magasin), comme tous les lieux publics en Algérie, il y a utilisation et mélange des deux langues : l'arabe et le français, c'est ce qui constitue l'arabe algérien en quelque sorte (l'arabe parlé dans la rue par les algériens).

Le tableau (1 1 B) concerne l'utilisation du français dans un lieu d'étude et nous trouvons en premier lieu «l'Université », ce qui est naturel puisque nous avons dans notre échantillon huit apprenants sur treize (8/13) sont étudiants dont un écolier.

Deux apprenants «étudiants » (deux sur treize) (2/13) utilisent le français dans : les instituts et le laboratoire (pharmacie et chimie industrielle).

Le dernier apprenant est représenté par le seul «écolier» de notre échantillon ,l'élève de sixième année primaire (6ème) qui semble utiliser le français dans son établissement pendant la classe de français ou bien lors du cours de français.

Tableau n°12 - Relatif à la nécessité d'utilisation du français :

Question : l'utilisation du français se fait ?	Réponses
Régulièrement	7
Souvent	4
Occasionnellement	2
Rarement	0
<i>Total</i>	<i>13</i>

Le tableau n° 12 semble répartir la nécessité d'utiliser le français suivant l'activité de notre échantillon. Nous avons remarqué qu'il y a bien sûr une relation entre l'activité des apprenants et la fréquence d'utilisation du français.

Sept apprenants sur treize (7/13) de notre échantillon, c'est-à-dire plus de la moitié utilisent régulièrement le français.

Ce fort pourcentage correspond à la catégorie des étudiants qui semble avoir beaucoup plus recours à la langue française que les autres, dont quatre (04) apprenants qui peuvent utiliser souvent le français, et seulement deux des sept apprenants (2/7) l'utilisent occasionnellement.

Ce qui d'après nous, correspond respectivement à la catégorie des «travailleurs » et des «sans activités » : nous pouvons dire, à la suite de ces remarques, que le rapport entre l'activité des apprenants et la fréquence d'utilisation du français est logique et semble être justifié par rapport à ce qui a été dit et expliqué ci-dessus.

Tableau n°13 -Relatif au type de groupe auquel l'apprenant aura à communiquer :

Question : quel est le type de groupe dans lequel vous aurez à communiquer ?	Réponses
Communication en face à face.	9
Communication en petits groupes.	3
Communication en grands groupes	1
<i>TOTAL</i>	13

La première remarque que nous pouvons faire à partir de l'observation du tableau n° 13 est la suivante : la majorité des apprenants veulent acquérir le français pour parler ou communiquer avec les autres ou en groupe. Ce tableau nous révèle en fait le type de groupe avec lequel l'apprenant aura à communiquer.

La plus grande partie de notre échantillon (plus de la moitié) tend beaucoup plus vers une communication en face à face: neuf apprenants sur treize (9/13) ont une communication «assez restreinte » puis qu'elle se

déroule avec une seule personne, «l'enseignant » par exemple ou une autre personne pour demander des renseignements ou bien des explications.

Trois apprenants sur treize (3/13) communiquent en petits groupes (entre amis ou entre collègues), seulement un apprenant sur treize (1/13) souhaite pouvoir communiquer en grands groupes.

La plus grande tendance des apprenants va vers une communication en face à face. Cette communication est d'avantage plus utilisée que d'autres modes de communication dites de groupe, soit en petits groupes (entre amis) par exemple ou bien en grand groupe (lors des séminaires et des réunions), Qui sont peu fréquents et dépendent de l'activité de l'apprenant.

Tableau n° 14A – Relatif aux types de relations sociales :

Question : quels sont les types de vos relations sociales ? (asymétrique)	Réponses
Soignant / soigné	3
Supérieur / subordonné	3
Jeune/ adulte évaluateur / évalué	3
Professionnelle / non professionnelle	4
<i>Total</i>	<i>13</i>

Tableau N° 14 B - Relatif aux types de relations sociales :

Question : quels sont les types de vos relations sociales ? (symétrique)	Réponses
Egale	5
Collègue	2
Membre d'un groupe	2
Copain	3
Parent	1
Etranger	0
Adulte	0
Enfant	0
<i>Total</i>	<i>13</i>

Ces deux tableaux (I4A et 14 B) se complètent et sont relatifs aux types de relations sociales (symétrique et asymétrique) que peuvent avoir les apprenants entre eux ou avec les membres de leur entourage. Ces relations sont en quelque sorte en rapport avec leurs activités.

Le tableau (14A) représente le type de relation asymétrique, soigné/soignant, supérieur/subordonné, jeune/adulte, que les apprenants ont entre eux ou bien avec les membres d'un groupe, représenté par trois apprenants sur treize (3/13).

Quatre apprenants sur treize (4/13) ont des relations de type professionnel/non professionnel, c'est-à-dire des relations hiérarchiques (ce qui est en rapport avec leur domaine d'étude ou de travail).

Le tableau (14B) est relatif aux relations dites «symétriques» que chaque apprenant, avec les membres de son entourage, lesquels, il parle le français. Ces relations se rapprochent beaucoup plus des relations sociales qui sont :

- Égale : cinq apprenants sur treize (5/13)
- Entre copains : trois apprenants sur treize (3/13)
- Avec les parents un seul apprenant sur treize (1/13)

Les apprenants ont des relations relatives aux activités variées qu'ils mènent dans différents domaines d'activités (étudiants ou travailleurs), avec proportionnellement le nombre de deux apprenants sur treize (2/13) pour les catégories :

- Membre d'un groupe
- Collègue

Ce que nous pouvons dire à partir de cette analyse, pour conclure, c'est que les apprenants ont aussi bien des relations symétriques (famille, relations) qu'asymétriques (supérieur hiérarchique, directeur), qui dépendent du milieu social ou professionnel dans lequel ils parlent le français.

Tableau N° 15 - Relatif aux types de discours :

Question : quels sont les types de discours que vous utilisez ?	Réponses
Monologue	0
Dialogue	9
Ou bien parlez-vous à plusieurs	4
<i>Total</i>	<i>13</i>

Nous pouvons voir à partir de ce tableau (N° I 5) que le type de discours le plus utilisé par les apprenants est le « dialogue », qui est un entretien avec deux personnes, avec un taux de neuf apprenants sur treize (9/13) (c'est -à -dire plus que les deux tiers (2/3) de notre échantillon). Par contre, quatre apprenants sur treize (4/13) pensent avoir communiqué à plusieurs en français.

Ce genre de communication peut s'établir par exemple entre l'apprenant et l'enseignant, avec un supérieur hiérarchique (directeur....) ou bien lorsque l'apprenant va pour demander des renseignements dans une agence de voyage ou dans un bureau... .

Ce type de discours relève de relations «asymétriques» relatives à ses activités professionnelles. Quatre apprenants sur treize (4/13) privilégient une communication «à plusieurs », cette catégorie correspond uniquement à un tiers (1/3) de notre échantillon (entre l'apprenant et les copains, avec les membres d'un groupe ou avec leurs parents).

Ce genre de communication se rapproche et tend vers les relations «symétriques» que l'apprenant entretient avec les membres de son entourage, (avec lesquels il se sent plus à l'aise lorsqu'il parle en français sans se soucier du côté linguistique).

D'après les résultats du tableau (N°15), les catégories ou les types de communication sont relatives aux genres de relations sociales de l'apprenant avec son entourage social ou professionnel. Ce tableau vient également compléter l'analyse et le commentaire établi à propos du type de groupe auquel l'apprenant aura à communiquer : (tableau n°13 page 49)

L'hypothèse de l'insistance à mettre sur une communication en face à face est renforcée grâce aux résultats des questionnaires.

Tableau N° 16 - Relatif au type de langue utilisée :

Question : quel type de langue voulez. – vous apprendre ? (registre)	Réponses
Français soutenu	3
Français parlé	10
<i>Total</i>	13

Dix apprenants sur treize (10/13) sont pour l'apprentissage du «français parlé ». Ce taux correspond aux deux tiers (2/3) des apprenants de notre échantillon qui se fixent pour objectif une communication qui ne se soucie pas de la correction linguistique. Ces apprenants conçoivent la langue comme un moyen de communication, l'essentiel pour eux est de se faire comprendre, «d'atteindre » leur but ou leur objectif lorsqu'ils sont en face d'un interlocuteur.

Par contre trois apprenants sur treize (3/13), soit pratiquement le tiers (1/3) des apprenants, sont pour le français tel qu'il est enseigné en littérature (langue soutenue), ils veulent donc travailler la forme et le fond c'est-à-dire améliorer le côté morpho-syntaxique de la langue (faire de belles phrases, correctes, améliorer le style.)

Nous constatons que cette catégorie est inférieure par rapport à la première. Nous pouvons penser que la plupart des apprenants, lorsqu'ils sont en situation de communication, se soucient plus de «l'intelligibilité », ils communiquent pour se faire comprendre et atteindre leur but (convaincre par exemple).

Il est évident pour eux que le français est plutôt un «moyen» de communication qu'un «but ».

Tableau N°17A- Relatif aux besoins linguistiques :

Question : quels sont vos besoins linguistiques ?	Réponses
Grammaire : <ul style="list-style-type: none"> • formation des temps composés • formation du pluriel • l'accord des verbes • les adjectifs qualificatifs • la conjugaison 	8
Lexique : <ul style="list-style-type: none"> • enrichir le vocabulaire • apprendre les termes spécifiques et savoir manipuler leur utilisation. 	5
<i>Total</i>	<i>13</i>

Tableau IN° 17 B - Relatif aux besoins et manques des apprenants en communication :

orale :	
Question : voulez vous travailler / dépasser vos manques en communication orale (actes de parole) ?	Réponses
La spontanéité	2
La rapidité	2
Faire face à l'inattendu lors d'un changement de sujet / de style / d'interlocuteur	3
Dépasser les hésitations	2
Les erreurs de style	2
Votre lenteur de débit	2
<i>Total</i>	<i>13</i>

Les deux tableaux (17A) et (17B) représentent le niveau que veulent atteindre les apprenants en français.

Le tableau (17A) est celui des besoins linguistiques. En effet, huit apprenants sur treize (8/13) veulent perfectionner leur niveau en grammaire. Ils estiment qu'ils ont des manques dans ce domaine. Cinq apprenants sur treize (5/13) souhaitent également améliorer leur lexique.

En somme, les apprenants de l'école privée voudraient arriver à satisfaire leurs besoins linguistiques (grammaire et lexique), ils pensent mieux parler et maîtriser la langue française.

Le tableau (17B) est relatif aux besoins et manques des apprenants en communication orale. Il semble qu'ils rencontrent beaucoup de difficultés, exprimées dans le tableau (17A). Trois des treize apprenants (3/13) veulent faire face à l'inattendu lors d'un changement de sujet, de style et d'interlocuteur. Seulement deux apprenants sur treize (2/13) veulent améliorer chacune des catégories suivantes la spontanéité, la rapidité, dépasser les hésitations, la lenteur de débit et les erreurs de style.

Ces apprenants veulent améliorer «la qualité» de leur discours oral, ils veulent non seulement véhiculer un message dans de «bonnes conditions», mais aussi travailler et prendre en considération le facteur de l'aisance afin d'être «à l'aise».

Tableau N°18 - Relatif à la l'utilisation des manuels :

question : quels sont les manuels que vous utilisez ?	Réponses
Dictionnaires	5
Manuels grammaticaux	8
Manuels lexicaux	
<i>total</i>	13

Les apprenants de l'école privée utilisent des manuels pour compléter ou pour mieux comprendre les cours qu'ils reçoivent. Cinq apprenants sur treize (5/13) utilisent des dictionnaires (ou des manuels non spécialisés) pour voir les synonymes ou s'assurer du genre de certains mots, par exemple.

Les apprenants utilisent pour cela des dictionnaires surtout pour enrichir leur lexique en découvrant le sens d'un terme utilisé par l'enseignant qui figure sur un exercice, par exemple.

Huit apprenants sur treize (8/13) utilisent également des manuels scolaires pour « apprendre » la langue, leur but est de perfectionner et d'acquérir le maximum de « règles d'usages » pour pouvoir les utiliser.

L'utilisation des manuels scolaires se fait en parallèle avec les cours donnés afin de renforcer les acquisitions grammaticales.

Tableau N°19 - Relatif à l'expression des attitudes dans une situation de communication :

Question : quelles sont les attitudes que vous ne savez pas exprimer ?	Réponses
Heureux / malheureux	9
Frivole / sérieux	3
Satisfait / non satisfait	4
Amusant / non amusant	3
<i>Total</i>	<i>13</i>

L'expression des attitudes dans une situation de communication est relative à l'aspect idiosyncratique et à la différence de particularités entre les apprenants.

Toutes les catégories proposées sont exprimées avec le même taux : soit trois apprenants sur treize (3/13) ne savent pas exprimer les attitudes suivantes :

- Heureux / malheureux
- Satisfait / non satisfait
- Amusant / non amusant

Ce sont des situations qu'ils rencontrent beaucoup en communication et qu'ils ne savent pas exprimer en classe (lors des activités d'utilisation) ou en société (lorsqu'ils sont en situation de communication).

Quatre sur treize (4/13) des apprenants ne savent pas exprimer l'attitude satisfait / non satisfait lors d'une situation de communication surtout pour montrer qu'ils ont compris ou non (le cours). C'est sans doute la raison pour laquelle ce choix a été le plus retenu par les apprenants.

Tableau N° 20 - Relatif aux objectifs d'apprentissage :

Question : quels sont vos objectifs d'apprentissage ?	Réponses
Grammaire et lexique	2
Eviter les blocages	3
Travailler l'aisance (la fluidité verbale - le débit...)	4
Améliorer les compétences orales lors d'une communication	4
<i>Total</i>	<i>13</i>

Les objectifs d'apprentissages des apprenants sont d'ordre linguistique et communicatif. Les apprenants veulent axer leur apprentissage surtout sur l'aspect communicatif du langage. En effet, quatre apprenants sur treize (4/13) veulent travailler l'aisance et le même nombre d'apprenants veulent améliorer leurs compétences orales lors d'une communication.

Trois apprenants sur treize (3/13) veulent également «éviter les blocages» qu'ils rencontrent lorsqu'ils parlent.

Seulement deux apprenants sur treize (2/13) veulent s'améliorer en grammaire et en lexique. Ces derniers veulent perfectionner l'aspect linguistique de la communication et rêvent parler correctement la langue française.

COMMENTAIRES ET CONCLUSION :

Les apprenants de l'école privée «EMICOM» ont des objectifs et des besoins de deux ordres :

1-Les besoins communicatifs.

2-Les besoins linguistiques.

Le plus grand nombre d'apprenants visent plutôt des besoins communicatifs. En effet, ils veulent améliorer leur communication orale et pour cela, ils veulent travailler l'aisance qui leur permettra d'éviter les blocages, d'avoir une bonne fluidité verbale et un débit assez rapide lorsqu'ils parlent en français.

La plupart de ces apprenants veulent également travailler la spontanéité et la rapidité qui leur permettra de faire face à l'inattendu lors d'un changement de «sujet», de «style» et «d'interlocuteur» pendant les différentes situations de communications. Les apprenants de l'école privée «EMICOM » souhaiteraient améliorer leur communication surtout lors des «dialogues en face à face » et «la conversation à plusieurs » auxquels ils font face.

Ces deux situations de communication sont les plus fréquentes et les plus rencontrées chez les apprenants qui constituent notre échantillon d'étude. Il est important de signaler que les personnes interrogées ont

répondus à nos questions en fonction de leurs représentations (les besoins qu'ils ressentent), qui ne correspondent pas forcément à leurs besoins réels.

A côté des besoins communicatifs, les apprenants ressentent des besoins d'ordre linguistique (qui viennent en seconde position). Les apprenants veulent améliorer la qualité de leur communication orale, ils veulent améliorer leur compétence morpho-syntaxique (syntaxe et lexique) qui est la capacité à faire des phrases «grammaticalement correctes ».

Afin de dépasser certains besoins linguistiques, nous avons remarqué que les apprenants ont surtout voulu travailler l'accord des verbes, maîtriser la formation du pluriel ainsi que la formation des temps composés.

Ces apprenants veulent également enrichir leur vocabulaire (travailler le lexique) et apprendre à manipuler l'utilisation des termes spécifiques (relatifs à la spécialité de chaque apprenant). Il n'en reste pas moins que leurs véritables besoins sont d'ordre «communicatif».

Chapitre III

Observation des cours

III- OBSERVATION DES COURS :

Nous allons essayer dans ce chapitre de décrire la façon dont l'expression orale est enseignée dans l'école privée «EMICOM». Nous décrirons les cours proposés dans cette école et en particulier les activités d'expression orale. Nous rapporterons ensuite l'évaluation que font les apprenants des cours qu'ils suivent ainsi que leur progression.

Ces observations nous permettent de faire une comparaison systématique entre les pratiques de classe vues dans ce chapitre et les besoins exprimés par les apprenants dans le questionnaire.

III- 1- Description des activités de l'expression orale :

L'enseignement de l'expression orale dans l'école privée «EMICOM » se fait indépendamment de l'enseignement de l'écrit, puisque chaque groupe est tenu par deux enseignants, l'un assurant l'oral (expression et compréhension) et l'autre l'écrit (expression et compréhension). En effet dans cette école, il n'existe pas de séparation entre l'expression et la compréhension. Il y a juste une prise en charge indépendante et spécifique de l'oral et de l'écrit. Les activités orales pratiquées pendant le cours se déroulent de la manière que nous décrirons ci-dessous : (groupe IV 2007. Période de Mars / Avril).

- Débat/Discussion :

Nous avons relevé quelques activités proposées et pratiquées par l'enseignant pendant les cours.

Le but visé par l'enseignant est de faire exprimer l'apprenant, à qui sont proposés des sujets supposée motivants susceptible de le faire parler, par exemple :

- Le tabac est dangereux pour la santé
- La technologie est nuisible à l'humanité.
- les études universitaires sont inutiles à cause du chômage.

Le déroulement est le suivant : la classe a été partagée en deux groupes, l'un en faveur de la cigarette, l'autre contre. Les apprenants s'expriment en donnant leur avis (des arguments), l'enseignant laisse faire ses apprenants et n'intervient que lorsque le besoin se fait sentir : corriger certains termes ou mots mal utilisés ou prononcés, venir en aide aux apprenants lorsqu'ils ne trouvaient pas le mot correct.

-EXPRESSION LIBRE A PARTIR D'UN SUPPORT :

L'objectif de l'enseignant est de faire parler ses apprenants. Il veut les entendre s'exprimer sur des sujets qu'il leur présente.

Le support peut varier, il peut être: une image (photo, dessin,..), ou un document sonore (vidéo).

L'enseignant procède de la manière suivante : il fait visionner ou écouter à ses apprenants le document désiré (l'image ou le son), il leur demande ensuite de reconnaître le support présenté, d'essayer d'imaginer la suite ou de donner leur avis (sur le dialogue présenté).

La classe est partagée en groupes, chaque groupe a un représentant qui prend la parole et s'exprime devant les autres.

L'intervention de l'enseignant se fait lorsque les apprenants se sentent en difficulté, lorsqu'ils n'ont pas de réponses ou bien ne prononcent pas correctement le mot.

-LA SIMULATION :

La simulation obéit à un canevas, c'est une production simulée ou fictive, préparée à l'avance, les participants doivent faire preuve d'initiative afin d'apporter des solutions aux problèmes posés et qu'ils

leurs reviendraient de résoudre. Pour cela divers supports, qui se rapprochent le plus de la réalité quotidienne vécue par les apprenants, sont proposés.

- Exemples :
- Vous avez fait votre commande dans un restaurant, après un quart d'heure, vous ne l'avez pas reçue, vous demandez des explications au serveur.
 - Vous conduisez paisiblement lorsque la voiture d'un automobiliste est rentrée dans la vôtre.
 - Vous voulez acheter un billet d'avion, vous rentrez dans une agence de voyage.

Le cours se fait à partir de ces supports proposés et distribués par l'enseignant. Les apprenants imaginent les dialogues et mettent en pratique leurs savoirs et leurs savoirs faire qu'ils utilisent dans les différentes situations de communication. Pour cela :

L'enseignant propose les sujets à débattre, les rôles sont partagés par l'enseignant ou par les apprenants eux même. L'interaction commence, l'intervention de l'enseignant se fait uniquement lorsqu'une nécessité se fait sentir (problème de langue par exemple). A la fin, les apprenants discutent des problèmes lexicaux et syntaxiques rencontrés.

• ACTIVITES DE LA PERIODE MARS - AVRIL 2007 :

Durant cette période, nous avons remarqué que l'enseignant insistait beaucoup plus sur la pratique du «débat- libre» que sur les autres activités déjà citées. Il semblait poursuivre deux buts :

- 1 - Communicatif : L'enseignant incite les élèves à produire des énoncés, à parler, à s'exprimer ou à donner leur avis.

2. Linguistique : par le réemploi et la production de nouvelles structures lexicales ou syntaxiques.

Les activités à objectifs linguistiques sont beaucoup plus fréquentes et sont très utilisées par rapport aux autres activités communicatives. En fait, l'enseignant veut faire parler les apprenants mais avec l'objectif de déceler les lacunes syntaxiques et lexicales de ses apprenants. Pour cela, le sujet choisi par l'enseignant est souvent un sujet qu'il estime stimulant et d'actualité, de façon à faire parler et participer le maximum d'élèves. Exemple : La liberté de la presse algérienne, qu'en pensez-vous ?

Le cours se déroule de la manière suivante. Le débat peut être en groupe ou en petits groupes : deux à trois apprenants, se mettent en cercle et font parler un apprenant qui se trouve au tableau, ils corrigent leur camarade lorsqu'il se trompe. Si l'erreur n'est pas remarquée, l'enseignant la relève et essaye d'obtenir la correction (lexicale ou syntaxique) de ses apprenants et ceci à partir d'une série de questions qu'il leur pose ou tout simplement en leur rappelant un des cours de grammaire qu'ils ont suivi.

Exemples :

1)- L'apprenant dit, en parlant à ses camarades : « Je prends les livres que j'ai besoin pour mes cours. »

L'enseignant intervient et corrige : « Je prends les livres dont j'ai besoin pour mes cours. »

Dans ce genre d'activité l'enseignant relève la séquence orale à corriger émise par l'apprenant, et l'inscrit sur le tableau. Après avoir obtenu la réponse à sa question (relative à l'erreur commise par l'apprenant), il écrit la séquence correcte et la souligne à la craie.

L'enseignant corrige donc l'apprenant et lui fait prendre conscience de son erreur, pour cela il procède par comparaison des deux séquences à savoir : la phrase avec l'erreur soulignée et la phrase simple.

2)- La formation du pluriel : L'apprenant dit lorsqu'il parle :

les *journals*, l'enseignant corrige: *Les journaux*.

A partir des réponses données par les apprenants, l'enseignant formule et encadre la règle générale en faisant remarquer aux apprenants les changements qui interviennent en genre et en nombre.

3)- La confusion dans l'utilisation, à l'oral, des auxiliaires « être et avoir » :

Les apprenants confondent souvent, en parlant, l'utilisation des deux auxiliaires être et avoir. Pour les aider, l'enseignant inscrit la séquence, qui sert d'exemple, sur le tableau de façon à ce qu'ils prennent conscience de leurs lacunes.

- J'ai sorti ce matin. / Je suis sortie
- Je suis mangé / J'ai mangé
- J'ai fatigué / Je suis fatigué

Il souligne l'auxiliaire, interroge les apprenants en leur posant des questions telles que : « que remarquez-vous ? » - « que doit-on utiliser à la place ? », et à partir des réponses des apprenants, il énonce la règle.

Cette activité de débat libre ainsi pratiquée en expression orale, peut être considérée comme une activité de mise en pratique non systématique au cours de laquelle l'apprenant essaye d'utiliser les structures lexicales et syntaxiques déjà vues (lors de l'activité de découverte) que l'enseignant corrige en rappelant, la règle de formation, ou bien la remarque établie, à l'apprenant, à chaque fois qu'il se trompe.

L'intervention de l'enseignant se fait uniquement lorsqu'il y a des erreurs ou des problèmes de langue. La correction se fait immédiatement, si le cours a déjà été fait avec rappel des notions vues, sinon cette réalisation linguistique peut faire l'objet d'un cours à part (lors d'une programmation ultérieure).

Ces notions, lexicales ou syntaxiques, vues pendant les cours de langue, correspondent aux activités d'observation et de découverte

pendant lesquelles l'enseignant essaye de faire prendre conscience les apprenants des données langagières, afin qu'ils puissent construire un discours correct. Pour renforcer l'acquisition de la première phase de l'apprentissage, qui correspond aux activités d'Observation / Découverte, l'enseignant propose à ces apprenants une batterie d'exercices structuraux, oraux, issus d'enregistrements audio ou vidéo qui ont comme particularité la répétition systématique avec rappel de la règle.

Les autres activités citées et pratiquées par l'enseignant telles que «la production de nouvelles structures » et «faire parler les apprenants » n'obéissent pas nécessairement aux trois phases d'acquisition de l'expression orale, à savoir :

- Observation / Découverte
- Mise en pratique systématique
- Utilisation

Mais ces phases d'acquisition propres à l'expression orale sont découvertes, c'est-à-dire, enseignées et corrigées lors des activités pratiquées pendant le cours. En d'autres termes, l'enseignant ne leur réserve pas un cours proprement dit mais ces phases sont "découvertes" lorsque les apprenants parlent en français.

Pour conclure, nous pouvons dire que le « débat libre » est une activité la plus utilisée en expression orale, n'est en fait qu'un moyen pour l'enseignant de programmer des cours linguistiques et les faire utiliser par les apprenants pendant les discussions.

III-2- Analyse des activités d'expression orale :

Les activités d'expression orale à objectif communicatif sont peu pratiquées à côté des activités linguistiques (lexique et syntaxe) dans les cours de français de l'école privée «EMICOM », comme nous venons de le montrer.

Cependant, lors de certaines activités d'expression orale, souvent en fin de séance, nous avons pu remarquer que l'occasion était parfois donnée aux apprenants de pratiquer des formes de production orale qui se rapprochent des critères que nous avons mis au point pour définir ce qu'est la parole. (Voir chapitre I, partie 3 page18).

En effet, ces activités se déroulent toujours à plusieurs, c'est-à-dire en petits groupes ou en grands groupes, et l'on peut dans une certaine mesure parler (l'interaction).

D'autre part, lors des débats libres ou les jeux de rôle, l'apprenant parle pour convaincre ou donner des informations pendant les dialogues, par exemple: il apprend à demander des informations ou des explications à son interlocuteur. Nous pouvons donc considérer que la production orale est ici **créatrice**.

A travers ces activités nous pouvons voir que chaque locuteur est un «locuteur particulier », nous trouvons ici la mise en place du troisième critère de l'aspect pragmatique à savoir : la production orale est une pratique **idiosyncratique**.

Les capacités discursives : qui consistent à faire intervenir l'approximation dans une communication, et qui utilisent des stratégies verbales et non verbales (les gestes -la mimique) afin de communiquer et faire parvenir le message, ne sont pas très prises en compte dans l'école privée «EMICOM» car les apprenants n'ont pas été préparés à l'avance par

leur enseignant, mais ils ont été directement «plongés» dans la mise en pratique et ceci lors des activités de simulation ou de débat libre.

Or, les apprenants manquent réellement de moyens discursifs qui les aident ou qui leurs sont nécessaires à l'acquisition d'une langue étrangère. Ils ne maîtrisent pas très bien l'organisation des actes de parole en stratégies pour communiquer. Par conséquent ils ne savent pas organiser ce qu'ils «veulent dire».

La remarque principale que nous pouvons faire, c'est que les cours d'expression orale sont surtout centrés sur la compétence linguistique.

En fait, les apprenants apprennent plutôt à parler comme ils écrivent (phrases correctes avec utilisation et respect des règles grammaticales et syntaxiques).

L'attention des apprenants est, dans ce cas, d'avantage centrée sur l'utilisation des phrases correctes et des termes appropriés que sur la «communication orale» (discours oral).

L'enseignant fait en sorte que l'apprenant soit beaucoup plus proche de la «norme » ou du «bon usage » de la langue écrite, que de l'utilisation des caractéristiques de la langue orale où on peut rencontrer ruptures de constructions, répétitions, hésitations, taux de redondance plus grand.

Ces caractéristiques ne sont pas prises en considération par l'enseignant, par conséquent non utilisées par les apprenants lors de la communication ou bien pendant les activités d'expression orale.

Egalement, nous avons aussi constaté que les critères d'évaluation de l'oral, qui devraient être avant tout «l'intelligibilité » et «l'acceptabilité » ne sont pas pris en considération. C'est donc la «correction linguistique » qui importe le plus. Nous pouvons conclure que les cours de l'école privée «EMICOM» sont surtout centrés sur la compétence linguistique qui permet à l'apprenant de produire des phrases correctes, que sur la compétence telle qu'elle a été définie dans le

chapitre I, (Voir chapitre 1- repères pour l'enseignement / apprentissage de l'expression orale, page13), c'est-à-dire sur la «compétence de communication ».

En ce qui concerne la méthodologie, les étapes que nous considérons comme indispensables pour construire les acquisitions, à savoir, dans l'ordre.

- * Les activités de découverte.
- * Les activités de mise en pratique systématique.
- * Les activités d'utilisation.

Ne sont pas systématiquement mises en œuvre.

Nous avons remarqué que la mise en place de certaines activités telles - que la discussion ou le débat libre, ne passent pas par les phases d'Observation et de Découverte mais passent directement à la Mise en pratique. La correction se fait au fur et à mesure que les apprenants parlent ou communiquent en français langue étrangère.

Les conclusions que nous proposons, quant aux activités d'expression orale pratiquées pendant les cours de langue dans l'école privée «EMICOM», sont les suivantes :

- 1)- Les débats et les discussions correspondent aux besoins des apprenants, d'après les résultats du questionnaire d'enquête I (voir questionnaire I, page92).
- 2)-Les simulations auxquelles s'entraînent les apprenants correspondent aux situations de communication relevées lors de l'analyse des besoins (voir questionnaire I, page 92).
- 3)-Les débats et les simulations sont des activités de Mise en pratique, or il semble que ces activités n'aient pas été préparées par des activités d'Observation et de Découverte.

Les apprenants risquent donc de manquer des moyens linguistiques - discursifs et pragmatiques nécessaires (Voir chapitre I Typologie des techniques d'apprentissage, maîtrise FLE, page 24-25).

4)-Le temps accordé à ces activités semble insuffisant au regard de la demande importante en expression oral exprimée par les élèves.

5)-Les activités sont davantage consacrées à la compétence linguistique qu'à la compétence communicative, contrairement aux souhaits exprimés par la plupart des élèves.

III-3 - Les pratiques d'évaluation :

L'examen s'effectue à la fin du stage, qui aura duré cinquante heures (environ deux mois). Une évaluation des apprenants est proposée par les enseignants afin de tester les connaissances qu'ils ont acquises en langue, et surtout pour leur permettre de passer au niveau supérieur, s'ils obtiennent au moins la note dix sur vingt (10/20).

L'examen d'évaluation qui a été proposé repose intégralement sur des exercices (écrits) de langue. L'enseignant a proposé une batterie d'exercices structuraux (de conjugaison et de grammaire) en soumettant des exercices lacunaires (cas des verbes donnés à l'infinitif puis mis entre parenthèses, et de l'accord des verbes en grammaire).

Il n'y a pas eu évaluation de l'expression orale proprement dite, c'est-à-dire grâce à des activités propres à l'expression orale telles que nous les avons vues, et qui se basent sur les critères cités dans le chapitre I (voir chapitre I -repère pour l'enseignement/apprentissage de l'expression orale) mais uniquement des exercices de grammaire, conjugaison et lexique.

Le fait qu'il n'y ait pas eu d'activité d'évaluation de l'expression orale est très significatif. Cela renforce nos conclusions : l'expression orale n'est pas un objectif d'apprentissage pour l'école privée.

III -4 Questionnaire II:**COMMENT LES ELEVES EVALUENT-ILS LES COURS ?**

Nous avons proposé aux élèves un second questionnaire qui a pour objectif l'évaluation des cours d'expression orale qu'ils ont eus pendant leur période de stage, c'est-à-dire lors des cinquante (50) heures de formation. Ce questionnaire nous a permis de voir ce que pensent les élèves des cours qu'ils ont reçus pendant leur formation et quels sont, d'après eux, les progrès enregistrés dans le domaine de l'expression orale.

Ce questionnaire se compose de trois grandes parties :

Partie A :

Elle contient la majorité des questions relatives à la progression des apprenants en expression orale. Ces questions sont liées à leurs attentes et à leurs besoins en langue, qui se sont manifestés pendant les cours ou repérés grâce à l'analyse des besoins (voir questionnaire I, page92).

Question :

- D'ordre linguistique :

- Qu'est ce que vous pensez avoir amélioré ?

1- 1 a capacité à faire des phrases correctes ?

- D'ordre communicatif :

Questions : n°2, n°3, n°4 et n°5 :

2- Vous trouvez mieux vos mots en Français ?

3- Vous vous débrouillez mieux en général ?

4- Vous êtes capable de dire ce que vous voulez dire même quand vous ne connaissez pas le mot exact ?

5- Vous vous exprimez de façon plus aisée ?



Partie B :

Les apprenants qui n'ont pas progressé en expression orale sont concernés par cette question :

- Pensez -vous n'avoir pas progressé, pourquoi à votre avis ?

Cette question est une question «ouverte », elle permet aux apprenants de s'exprimer librement sur leur «non-progression» en expression orale et sur les éventuels problèmes qu'ils ont rencontrés.

Partie C :

Cette partie est relative au développement de la compétence de communication des apprenants. Ils doivent répondre par OUI ou NON à la question suivante :

- Etes-vous capable d'utiliser la langue, le français, dans des situations réelles qui se présentent à vous ?

La passation du questionnaire s'est faite au mois d'Avril 2007 auprès des apprenants du niveau IV. Nous avons fait participer l'enseignant à la distribution et à la lecture du questionnaire pour mettre les apprenants plus à l'aise. Ils pouvaient donc lui poser des questions, lui demander des explications et pour plus de clarté, nous avons traduit quelques questions en arabe dialectal, ce qui nous a permis de nous rapprocher des apprenants.

Notre présence sur le terrain a été très bénéfique, puisque nous avons pu discuter avec les élèves ainsi qu'avec le professeur. Nous avons ainsi pu apporter quelques éclaircissements et obtenir plus d'informations qui sont en mesure de compléter notre questionnaire.

III-5 Résultats du questionnaire II :Tableau 21 - relatif au progrès des apprenants en expression orale :

Question : avez-vous progressé en expression orale ?	Réponses
Oui	4
Non	9
<i>Total</i>	13

Le tableau N°21 nous indique le nombre d'apprenants qui disent avoir fait des progrès en expression orale, et ceux qui au contraire, disent n'avoir pas progressé. Nous constatons que les deux tiers des apprenants portent donc une appréciation négative sur leurs acquisitions en expression orale.

Tableau 22 - relatif aux progressions linguistiques et communicatives :

Question : qu'est ce que vous pensez avoir amélioré ?	Réponses
I- Capacité à faire des phrases correctes	3/4
II- La capacité à parler en situation réelle de communication (à communiquer dans des situations sociales)	1/4
<i>Total</i>	4/4

Sur les quatre apprenants qui disent avoir fait des progrès : Trois sur quatre (3/4) disent avoir amélioré leur compétence linguistique, (tout ce qui se réfère à la langue en tant que système proprement dit à savoir syntaxe et lexique). Un seul dit avoir progressé dans le domaine de la «communication».

Ainsi, la plupart des apprenants ne pensent pas avoir amélioré leurs capacités «communicatives» par rapport aux capacités «linguistiques».

Tableau 23 - relatif à l'amélioration des différentes capacités communicatives :

Question : Que pensez vous avoir amélioré ?	Réponses
1- vous trouvez mieux vos mots en français.	4/4
2- Vous - vous débrouillez mieux en général.	3/4
3- Vous êtes capable de dire ce que vous voulez dire même quand vous ne connaissez pas le mot	4/4
4- Vous vous exprimez, de façon plus aisée.	2/4

Sur les quatre élèves qui disent avoir progressé en expression orale tous estiment «qu'ils trouvent mieux leurs mots en français » et presque tous «qu'ils se débrouillent mieux en général ».

Quatre sur quatre apprenants (4/4) se sentent «capable de dire ce qu'ils veulent dire même lorsqu'ils ne connaissent pas le mot exact».

En revanche, seulement deux apprenants sur quatre (2/4) n'ont pas progressé en aisance. Nous pouvons dire à partir de ces résultats, que les apprenants pensent avoir amélioré beaucoup plus l'aspect «linguistique» que l'aspect communicatif de la langue. Cela peut se comprendre puisque dans les cours l'accent a surtout été mis sur l'aspect linguistique, c'est-à-dire, sur le lexique et la syntaxe beaucoup plus que sur l'aspect communicatif.

Les apprenants ont donc le sentiment d'éprouver beaucoup de difficultés à parler en français, ils sont gênés par le fait qu'ils ne peuvent communiquer d'une façon aisée.

Tableau 24 - relatif aux difficultés rencontrées en expression orale :

Question : Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en expression orale ?	Réponses
1- Le manque de confiance la peur- la timidité lorsque je m'exprime oralement.	3
2- les cours ne leur conviennent pas.	5
3- Je ne comprends pas les cours donnés.	1
<i>total</i>	<i>13</i>

Le tableau n°24 nous révèle les causes de «l'absence de progrès » en expression orale des apprenants, telles que ceux - ci les ressentent.

□Trois apprenants sur neuf (3/9) pensent n'avoir pas progressé en expression orale, à cause de la timidité, de la peur, et du manque de confiance en soi, lorsqu'ils s'expriment oralement en français.

Tous ces manques proviennent en fait de l'enseignement de la langue française qu'ils ont eu (dans les écoles publiques) et qui se base surtout et exclusivement sur la compétence linguistique, c'est- à-dire sur le système de la langue uniquement, c'est ce qui continue à provoquer en eux la «peur» de commettre des erreurs, ou de se tromper lorsqu'ils prennent la parole.

□Cinq apprenants sur neuf (5/9), disent que «les cours ne leur conviennent pas », c'est-à-dire que le programme établi par l'école ou l'enseignant ne répond pas à leurs besoins en langue.

Seulement un apprenant sur neuf (1/9) n'a pas compris les cours présentés à l'école privée, ceux-ci (lexique/syntaxe) étaient-ils trop ambitieux pour lui? Son niveau a-t-il été mal estimé au début de la session ou a-t-il été placé dans un groupe trop fort ?

Nous pouvons conclure que les cours proposés ne sont pas adaptés aux apprenants, et que les enseignants ne prennent pas en considération leurs besoins et leurs objectifs en matière d'expression orale.

Tableau 25 - relatif à la compétence de communication :

Question :	Réponse Oui
Êtes-vous capable d'utiliser le français dans des situations réelles qui se présentent à vous ?	4
<i>Total</i>	4

Le tableau N°25, nous renseigne sur les compétences de communication telles que les évaluent les apprenants. En effet quatre apprenants sur 13 (4/13) se disent «capables d'utiliser le français dans des situations réelles qui se présentent à eux ». Les autres apprenants ne sont pas «capables d'utiliser le français en situation de communication».

Ce qui nous permet de dire que les apprenants n'ont atteint leurs besoins et objectifs que partiellement, puisque la grande majorité des apprenants ne peuvent réellement utiliser le français.

BILAN :

D'après les résultats de ce questionnaire, les apprenants disent donc éprouver toujours des difficultés en expression orale.

En effet, les cours qu'ils reçoivent à l'école privée ne les ont pas aidés à progresser. Seule une petite catégorie (4/13 apprenants) éprouvent une légère amélioration par rapport au début du stage, beaucoup plus dans le domaine des capacités linguistiques, (capacité à faire des phrases correctes) que des capacités communicatives (capacités à communiquer oralement dans des situations sociales).

Concernant l'amélioration communicative, ceux qui disent avoir progressé estiment en premier lieu qu'ils se débrouillent mieux en général «lorsqu'ils s'expriment oralement en situation réelle », «trouvent leurs mots en français » et «sont capables de dire ce qu'ils veulent dire même lorsqu'ils ne connaissent pas le mot exact ». Ils utilisent donc d'autres mots ou termes à la place du mot exact (approximation), ce qui leur permet quand même d'arriver à communiquer.

En revanche, leur progression en «aisance» est insuffisante, ils expliquent cela par le fait que lorsqu'ils s'expriment en français ils se bloquent, balbutient et mettent du «temps» à trouver le mot qui convient.

On peut dire que la fluidité verbale leur fait défaut, elle est presque inexistante, les difficultés nous font dire que leur progression en expression orale ne s'est pas faite comme ils le souhaitaient.

En effet, ces apprenants expriment différents problèmes qui ont été relevés à travers les réponses des apprenants aux questionnaires proposés.

□ D'abord leur base en «langue française » est faible, ce qui fait que lorsque l'élève s'exprime en français, il éprouve de grandes difficultés, ce qui provoque en lui la peur de se tromper, surviennent ensuite les balbutiements qui engendrent la timidité et l'élève ne peut plus parler : il devient inhibé.

□ Ensuite et surtout les apprenants trouvent que la langue française est difficile à apprendre et à manier, c'est-à-dire à faire fonctionner sans erreur (vocabulaire assez varié : langue riche en termes, grammaire complexe.)

Enfin et surtout, la méthode d'enseignement dans cette école privée n'a pas porté ses fruits, elle n'a pas donné totale satisfaction aux apprenants. Ces derniers éprouvent toujours les mêmes besoins, (voir tableau N° 17 A page 54).

-ANALYSES ET SYNTHESE

A partir des recensements des réponses des questionnaires I et II et des analyses établies, également à partir de l'observation des cours faite sur place, nous pouvons dire que l'enseignement de l'expression orale au sein de cette école privée présente des manques et des lacunes que nous résumerons comme suit :

1- Aspect communicatif et discursif:

Les procédés propres à la gestion du discours ne sont pas pris en charge. Les apprenants ne savent pas prendre la parole, interrompre, négocier, en parlant devant un groupe. La phase d'Observation/Découverte n'est pas proposée aux apprenants au début des activités d'expression orale.

Les procédures qui permettent la production d'énoncés en communication, telles que le travail en groupe, qui fournit une communication entre les apprenants et qui développe les stratégies de communication, sont très peu pratiquées, l'enseignant demande à l'apprenant de faire passer un point de vue par exemple, pendant les discussions ou les débats entre les apprenants, pour cela il les stimule en leur donnant un sujet qui les intéresse (Voir chapitre III, partie 1 - Description des activités d'expression orale, Page 61). Mais l'objectif

communicatif de cette activité est très vite délaissé au détriment de l'objectif linguistique.

Les documents qui servent de supports, sont utilisés parfois par l'enseignant comme un canevas pour les apprenants.

Il s'agit surtout pour les apprenants d'utiliser les structures orales véhiculées à travers les dialogues enregistrés ou lus par l'enseignant, dans des dialogues ou énoncés qu'ils construisent eux mêmes, et qui correspondent à leur vécu ou bien à leur réalité quotidienne (acheter un billet d'avion, prendre rendez-vous, demander des explications aux professeurs). En réalité les apprenants calquent les phrases dites dans les dialogues proposés par l'enseignant et qu'ils adaptent par la suite à leur discours oral.

Les aspects méthodologiques (comment apprendre / enseigner) ne sont pas respectés et les critères qui définissent la production orale ne sont pas utilisés. La définition précise de ce qu'est s'exprimer en français n'est pas donnée. Il faudrait enseigner explicitement la définition de ce qu'est "parler" par exemple, la gestion du discours n'est pas toujours conforme aux hypothèses de fonctionnement faites en ce sens.

Conséquence : les apprenants n'ont pas eux satisfaction totale de leurs besoins communicatifs, il se trouve qu'ils ont toujours des lacunes en expression orale, surtout en aisance (voir tableau n° 23, page74).

-Aspect linguistique (lexique et syntaxe) :

L'aspect linguistique est largement plus développé que l'aspect communicatif. Ce que nous avons pu noter, à la suite d'observation des cours faite sur place, c'est que malgré l'inadaptation du programme avec les besoins des apprenants, il y a eu enrichissement de leur vocabulaire.

Nous avons pu remarquer également une amélioration de

l'utilisation de certaines structures syntaxiques et lexicales chez certains apprenants lors des discussions (activités d'expression orale présentées par l'enseignant dans l'école privée).

Il arrive parfois que l'enseignant programme des cours de langue (syntaxe, lexique) selon la demande des apprenants afin qu'ils puissent parvenir à améliorer leurs besoins linguistiques.

- L'évaluation :

Dés le début, il n'y a pas eu recensement des besoins, ni évaluation de l'expression orale dans cette école privée.

L'enseignement de l'expression orale est minimisé par rapport à l'écrit (expression et compréhension), vu que l'écrit prend la grande majorité du temps de la séance (les trois quarts environ), les activités d'expression orale étant programmées seulement à la fin du cours.

Les réponses aux questionnaires montrent que les deux tiers (2/3) des apprenants ne sont pas arrivés à progresser en oral, ils éprouvent toujours (en fin de stage) des problèmes à communiquer ou à parler en français, et que ceux qui disent avoir progressé sont parvenus à améliorer la grammaire et le vocabulaire, ils ont donc amélioré l'aspect linguistique mais peu l'aspect communicatif.

Dans cette partie, il y a une mise en évidence des problèmes que les apprenants ont et qui consistent à pouvoir atteindre leurs objectifs en expression orale, qui nous a été révélée par le questionnaire II. Les élèves de cette école donnent diverses explications aux problèmes qu'ils rencontrent quant à leur « non progression » en expression orale. Ces problèmes sont surtout relatifs à la méthode d'enseignement et aux contenus des cours proposés.

Nous pouvons relever par exemple, dans les réponses des apprenants : « la grammaire est trop difficile, nous n'avons pas pu

acquérir les notions essentielles ou de base qui nous permettent de nous exprimer sans difficultés. Par conséquent, lorsque nous parlons en français nous n'avons pas les termes adéquats qui nous permettent de véhiculer nos idées ou de communiquer, nous craignons de nous tromper et souvent nous manquons de confiance en nous mêmes ».

Enfin, un fait révélateur est très significatif, les apprenants de l'école privée «EMICOM» n'ont pas été évalués en expression orale, ni au début de leur stage (examen d'entrée qui détermine le niveau qui s'échelonne de I a IX), ni à la fin de leur formation, ce qui nous permet de penser que renseignement proposé dans l'école privée «EMICOM» ne donne pas d'importance à l'enseignement de l'expression orale.

Conclusion du chapitre III :

En définitive, nous pouvons dire que l'enseignement n'est pas adapté à l'apprenant mais au contraire on essaye d'adapter en permanence l'apprenant à l'enseignement qu'on lui propose dans cette école qui s'oriente vers l'amélioration de la capacité linguistique. Cet apprentissage incite donc les apprenants à parler comme ils écrivent.

Conclusion

CONCLUSION

Afin de répondre à la question posée au début de notre travail de recherche : «Le programme ainsi que la méthode d'apprentissage dans l'école privée «EMICOM» répondent-ils aux besoins et objectifs des apprenants, en matière d'expression orale ? » Nous avons mis sur pied deux questionnaires, l'un issu de la grille d'analyse des besoins faite par L. Munby qui a pour but l'analyse des besoins (voir annexe 01. Page89), l'autre visant l'évaluation des cours et les capacités des apprenants en matière d'expression orale. Nous avons aussi procédé à l'observation des cours donnés sur place.

A la lumière de ces deux méthodes d'investigation, et d'après les résultats du dépouillement des questionnaires, nous pouvons dire que l'enseignement de l'expression orale dans cette école ne vient répondre que partiellement aux besoins et objectifs des apprenants inscrits en matière d'expression orale.

En effet, l'utilisation de l'expression orale ainsi que la méthode d'apprentissage n'ont pas réussi à satisfaire les besoins des apprenants qui, en s'inscrivant dans cette école privée, cherchaient à combler leurs lacunes en matière d'expression orale (très importants et d'une grande nécessité), dans leurs différents domaines d'activité (étude ou travail).

Selon le questionnaire I, les apprenants veulent surtout et avant tout dépasser les blocages, les balbutiements et la perte de l'enchaînement des idées qu'ils rencontrent devant des interlocuteurs dans les différentes situations de communication.

Les résultats de l'enquête ainsi que les observations faites sur le terrain montrent que les apprenants ont encore des manques et des lacunes en expression orale, notamment dans :

- La gestion de la prise de parole rencontrée dans les différents types d'accès aux discours (demander un service, parler au téléphone, prendre rendez-vous etc....).
- Utilisation du lexique en situation qui n'a pas été pris en considération par l'enseignant bien qu'il soit l'objet d'une grande nécessité, suivant les apprenants.

Ce point (le lexique) nous semble très important et utile pour l'acquisition d'une compétence de communication dans le domaine de l'expression orale.

En conclusion de notre travail, nous pouvons dire que l'école privée instaurée par l'état est une bonne initiative dans la mesure où elle pallie les manques de l'école publique.

Mais le manque d'expérience dû probablement à la jeunesse de cette école, notamment concernant les programmes et la méthode d'enseignement, la rend peu adaptée aux besoins et objectifs des apprenants exprimés dans les questionnaires de l'enquête.

Nous pouvons dire que l'école privée « EMICOM » présente à ses apprenants un programme d'enseignement peu pertinent au regard de l'objectif des élèves, vu que ces derniers ne sont pas complètement atteints. La méthode d'enseignement n'est pas conforme aux trois phases nécessaires à l'acquisition du français et qui correspondent aux activités de :

- 1- Observation / Découverte
- 2- Mise en pratique systématique
- 3- Utilisation - mise en pratique non systématique

Conclusion

Ce que nous avons pu relever aussi, c'est le «manque d'activités » relatives à l'expression orale pendant les cours et le «peu de temps » accordé à cette aptitude, minimisée et placée au second plan à côté des activités linguistiques.

Les responsables de l'école privée ont été coopérants et sensibles à nos remarques et conseils, car ils sont conscients des insuffisances de leurs méthodes d'enseignement ainsi que de leur programme. C'est ce qui nous fait dire que ce type d'école mérite d'être aidée (envoi d'experts, documentations ...).

PERSPECTIVES DE RECHERCHE :

Dans cette dernière partie, nous formulerons quelques propositions dont il nous semble qu'elles pourraient contribuer à prolonger notre travail de recherche qui s'est limité à l'étude de l'enseignement de l'expression orale à un seul cas d'école privée, et à un seul niveau (niveau IV).

D'autre part, nous n'avons pas eu l'occasion d'expérimenter le programme, les activités et le type de méthodologie que nous estimons nécessaire de mettre en œuvre dans ce contexte. Nous proposons donc comme perspectives à notre travail de recherche de faire une étude de l'enseignement de l'expression orale dans plusieurs écoles privées à l'échelle nationale, à tous les niveaux et d'expérimenter nos propositions didactiques.

Nous procéderons par étapes qui se résument comme suit :

- Mener une enquête plus vaste sur les besoins et les objectifs des élèves qui fréquentent les écoles privées, en élargissant l'enquête à une dizaine d'écoles représentatives, et aux autres aptitudes que celles de l'expression orale.
- D'examiner de quelle manière et avec quels moyens les écoles répondent à la demande des élèves qui les fréquentent (moyens matériels et humains, dispositifs pédagogiques, etc....).
- De faire des propositions, si nécessaire, en particulier dans le domaine des certifications (les diplômes de D E L L et de D A L F sont-ils une bonne réponse aux besoins de formation des personnes qui fréquentent les écoles privées ?)

Pour cela, nous devons :

1- recenser plusieurs écoles privées de langues.

2-faire ressortir, à partir du recensement établi un échantillon représentatif de ces écoles privées (une dizaine).

3-Nous proposons d'abord de faire une enquête minutieuse, pour chaque école et pour chaque niveau, qui abordera le contexte matériel et institutionnel (les enseignants, l'administration, le public, l'enseignement et le programme) sur lequel se base les cours (d'expression orale) dans ses écoles privées.

4-A cette dizaine d'écoles privées nous appliquerons notre travail de recherche. Pour cela nous pourrions utiliser les questionnaires mis en pratique dans notre thèse pour les appliquer à cette nouvelle recherche, en les élargissant aux autres aptitudes que l'expression orale.

Annexes

1-GRILLE POUR ANALYSE DES BESOINS
(Traduite de l'anglais et adapté par F.CARTON)

A. BESOIN COMMUNICATIFS :

I-APPRENANT

Age, sexe, nationalité, résidence

Langue maternelle

Langue cible : niveau en langue cible (dans les 4 aptitudes)

Autres langues connues (et niveau atteint)

II- DOMAINES DE COMMUNICATION : professionnel ou « éducatif »

A / professionnel (s'agit il d'apprendre en vue d'une expérience professionnelle en cours d'expérience professionnelle, ou après cette expérience ?)

- *Champs d'activités*

Commerce, industrie, administration publique, profession libérale, science, forces armées, loisirs, arts, services, autre ?

- *Type de travail* :

Travail manuel (spécialise ou non), cadre, technicien, formateur, manager, artiste...

Quel sera le travail principal, les tâches secondaires :

B / éducatif: domaine d'études principal :

Mathématiques, science de la matière, physique, sciences humaines, médecine, sciences de l'ingénieur, éducation, autres ?

III. LIEU D'UTILISATION DE LA LANGUE

Pays, ville, dans un moyen de transport (avion, bateau, train, bus, voiture)

Lieu de travail :

Hôtel, restaurant, magasin, marche, administration publique (poste...), usine, atelier, laboratoire, bureau, école, université, hôpital, banque, église, théâtre, maison privée,...

Lieu d'étude :

Université, collège, institut, lycée, école primaire, classe, laboratoire, séminaire, tutorat, bibliothèque. .

Autres lieux d'utilisation de la langue

Moments d'utilisation de la langue

Quand le français est il le plus nécessaire" Combien de temps par jour ? Régulièrement, souvent, occasionnellement, rarement '?

Environnement psychosocial

Culturellement semblable ou différent ?

Critère possible : âge et sexe, intellectuelle, sportif, éthique, religieux, politique, niveau d'études, citadin, sympathie, calme, formel, hiérarchise, autoritaire, festif...

IV- RELATIONS SOCIALES

Quels rôles sociaux rapprenant aura-t- il à jouer ?

Dans quels types de groupes : face à face, petit(s) groupe(s), grand(s) groupe(s).

Agés, sexes, nationalités des partenaires communicatifs Types de relations sociales

- Asymétrique : supérieur / subordonné ; jeune / adulte, ancien / nouveau ; évaluateur / évalue ; tuteur / conseillé, soignant / soigné ; média / publique ; vendeur / client : professionnel / non professionnel ; natif / non natif; hôte / invité ; homme / femme. .
- Symétrique : égal, collègue, membre d'un groupe, copain, étranger, adulte, enfant, parents.

V .TYPE D'INTERACTIONS

C E ; C O ; E.O ; E L

Monologue destine à être écouté, à être recopie, lu, oralisé, dialogue destiné à être écouté, lu, écrit.

Face à face bilatérale ou unilatérale, téléphone, radio, média écrit, télévision, film,...

Improvisé / non improvisé.

VI- TYPE DE LANGUE

Ecrit standard, oral.

Régional, classe sociale, accent. Langue communication ou ancienne.

VII- NIVEAUX A ATTEINDRE

Suivant les situations de communication ou la français sera utilisé (VOIRCI-DESSUS), déterminer dans les 4 aptitudes, le niveau à atteindre :

- Dimensions des discours à manipuler.
- Complexité (grammaire, lexique, nombre d'actes de parole, complexité des stratégies à mettre en œuvre, cohérence, spécificité).
- Spontanéité.
- Rapidité.
- flexibilité nécessaire (faire face à l'inattendu : changement de sujet, de style, d'interlocuteur ...)
- Tolérance aux erreurs linguistiques, stylistique, aux hésitations et à la lenteur du débit. Y a-t-il des aides possibles (dictionnaire, autres ...)?

VIII- ATTITUDES

En fonction des situations de communication, des rôles et des tâches communicatives à accomplir, quelles seront les attitudes à savoir manifester ou à savoir reconnaître :

Heureux / malheureux ; satisfait/ non satisfait, frivole/ sérieux ; amusant/ non amusant ; excitant/ non excitant, indifférent, modeste; formel, sociable ; courtois ; amical ; patient, honnête ; reconnaissant ; respectueux ; égoïste ; bonne volonté ; sévère/ indulgent ; autoritaire.

B/OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Etablir la liste des savoirs et savoir-faire, en expression et /ou en compréhension ;

- Linguistiques (phonétique, prosodie, morphosyntaxe, lexique).
- Pragmatiques (actes de parole, stratégies à mettre en œuvre).
- Interactifs (gestion du discours).
- Culturels (connaissances, valeurs implicites, coutumes).

2- questionnaire I

Grille d'analyse des besoins

Ecole Privée « EMICOM »

Grille d'analyse des besoins

A- besoins communicatifs :

1- apprenants :

Cochez ou répondez par une phrase simple :

- Quel est votre âge ?
- Quel est votre nationalité ?
- Quel est votre lieu de résidence ? Ville ? Commune ?
- Quel est votre langue maternelle ?.....
- Quel est votre niveau en expression orale ?

Fort - moyen -faible

2- domaine de communication :

-vous avez choisit d'apprendre cette langue dans un but :

a- le but professionnel :

- Est-ce que vous avez choisi d'apprendre cette langue dans le but d'une expérience professionnelle

-pour faire une expérience professionnelle

-Après avoir fait une expérience professionnelle

*Dans quel cadre ?

Industrie administration publique
Profession libérale science force armée
Loisir arts autres

* Quel est votre type de travail ?

Travail manuel (spécialiser ou non) artiste
Technicien cadres
Manager formateur
Autres étudiant

b- le but éducatif :

Quel est votre domaine d'étude ?

Mathématique chimie physique
Science humaine médecine ingénieur

Biologie éducation autres

1/1- lieu d'utilisation la langue :

- quel est le lieu ou l'endroit où vous utilisez le français ?

Pays ville avion bateau

Bus train voiture

* lieu de travail

Hôtel/restaurant magasin marché

Atelier administration laboratoire

Université maison privé hôpital

Banque bureau usine

Autres, précisez

*Dans un lieu d'étude

Université institut collège

Ecole primaire bibliothèque laboratoire

Internat

Autre lieux, précisez

*quand le français est il le plus nécessaire ?

.....

*Combien de fois par jour ?

Régulièrement souvent occasionnellement rarement

2/1- les relations sociales

-Quel sera le rôle joué par l'apprenant dans la société ?

.....

-Dans quel type de groupe aura-t-il à communiquer ?

Communication en face a face en petits groupes

Communication en grands groupes

-précisez l'âge des partenaires :

L'âge sexe nationalité

- quel sont les types de relations sociales ?

.....

Asymétrique, exemples : 1- soignant /soigné

4-supérieur /subordonnée

2-jeune/adulte

5 –évaluateur /évalué

3-professionnelle /non professionnelle

Symétrique exemple : égal

Collège

membre d'un groupe

Copain

Etranger

adulte

Enfant

parents

2/2- type d'interaction :

Est-ce que vous utilisez des monologues

des dialogues

Ou parlez vous à plusieurs

3- type de langue :

Quel est le type de langue que vous voulez apprendre ?

Français soutenu

Français parlé

4- niveau à atteindre :

- quel est le niveau que vous voulez atteindre (linguistique) ?

.....

-vous perfectionner en grammaire

lexique

-travailler la spontanéité.

Travaillé la rapidité

-faire face à l'inattendu lors d'un changement de sujet de style ou du l'interlocuteur

-voulez vous dépasser vos erreurs de langues de style

- vos hésitations

et votre lenteur de débit

-est-ce que vous vous aidez de dictionnaires

Manuel grammaticaux

autres, précisez

5- ATTITUDES :

Est –ce que vous savez exprimer les attitudes dans une situation de communication

Heureux / malheureux frivole/sérieux

Satisfait/non satisfait amusant/non amusant

Autres, précisez.....

B- Objectifs d'apprentissage :

-quels sont vos objectifs d'apprentissages ?

.....

Etablissez la liste des savoirs et savoir-faire en expression orale, c'est-à-dire ce que vous avez appris ? Et comment mettez vous en œuvre dans des situations concrètes, ce que vous avez appris en expression et une compréhension orale et écrite ?

3-TABLEAUX DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE I :LES BESOINS COMMUNICATIFS

I- APPRENANTS :

Questions : Quel est votre		Quel est votre lieu de résidence ?		Quelle est votre langue Maternelle ?	Quel est votre niveau en expression orale ?		
<i>Apprenants</i>		Ville	Commune		Fort	Moyen	Faible
1	10 ans	X		Arabe algérien			X
2	26 ans	X		Arabe algérien			X
3	20 ans			Arabe algérien			X
4	19 ans	X	X	Arabe algérien		X	
5	22 ans			Arabe algérien			X
6	23 ans		X	Arabe algérien			X
7	20 ans	X	X	Arabe algérien		X	
8	19 ans	X		Arabe algérien			X
9	29 ans	X		Arabe algérien		X	
10	38 ans			Arabe algérien		X	
11	25 ans	X	X	Arabe algérien			X
12	24 ans	X		Arabe algérien			X
13	25 ans	X		Arabe algérien			X

II- Vous avez choisi d'apprendre cette langue dans un but ?

a- Professionnel ?

Questions : <i>Apprenants</i>	Est-ce que vous avez choisi d'apprendre cette langue dans le but d'une expérience professionnelle ?	Pour faire une expérience professionnelle	Après avoir fait une expérience professionnelle
1	X		
2	X		
3	X		
4	X		
5	X		
6	X		
7	X		
8	X		
9		X	
10			X
11			X
12		X	
13		X	

Dans quel cadre ?									
<i>Apprenants</i>	Industrie	Administration	Publique	Profession libérale	Science	Forces armées	Loisir	art	Autres précisez
1			X						
2					X				
3				X					
4		X							
5	X								
6					X				
7	X								
8	X								
9				X					
10			X						
11		X							
12									
13									

Questions :

Quel est votre type de travail ?

<i>Apprenants</i>	Travail manuel (spécialisé ou non)	Cadre	Technicien	Formateur	Manager	Artiste	Etudiant
<i>1</i>							X
<i>2</i>							X
<i>3</i>							X
<i>4</i>							X
<i>5</i>							X
<i>6</i>							X
<i>7</i>							X
<i>8</i>							X
<i>9</i>	X						
<i>10</i>				X			
<i>11</i>			X				
<i>12</i>							
<i>13</i>							

b- Educatif

Questions :

Quel est votre domaine d'étude ?

Apprenants	Mathématique	Chimie	Physique	Science humaine	Médecine	Ingénieur	Biologie	Educ-ation	Autres précisez
1									
2		X							
3						X			
4						X			
5		X							
6					X				
7						X			
8							X		
9									
10								X	
11									
12									
13									

III- Quel est le lien ou l'endroit où vous utilisez le français

Questions : Quel est le lien ou l'endroit où vous utilisez le français ?							
<i>Apprenants</i>	Pays	Ville	Avion	Bateau	Train	Bus	Voiture
1		X					
2					X		
3						X	
4						X	
5						X	
6					X		
7						X	
8			X				
9	X						
10							X
11	X						
12			X				
13	X						

Lieu de travail?

Apprenants	Hôtel/ restaurant	Magasin /marché	Administratio n publique	Usine	Atelier	Labo	Bureau	Ecole	Université	Hôpital	Banque	Théâtre	Maison privée	Autres
1								X						
2						X								
3	X													
4													X	
5									X					
6										X				
7									X					
8						X								
9					X									
10							X							
11	X													
12													X	
13		X												

Quand le français est il le plus nécessaire ? combien de temps par jours ?

<i>Apprenants</i>	Régulièrement	Souvent	Occasionnel	Rarement
1	X			
2	X			
3	X			
4	X			
5	X			
6	X			
7		X		
8	X			
9			X	
10		X		
11		X		
12			X	
13		X		

QUEL SERA LE ROLE JOUE PAR L'APPRENANT DANS LA SOCIETE :

Dans quel type de groupe aura-t-il à communiquer ?

<i>Apprenants</i>	Communication en face à face	En petits groupes	Communication en grands groupes
1	X		
2	X		
3	X		
4	X		
5		X	
6	X		
7		X	
8	X		
9	X		
10			X
11		X	
12	X		
13	X		

Quels sont les types de relations sociales ?

A- Asymétrique :

Apprenants	Soignant /soigné	hôte/ invité	Ancien/ nouveau	Supérieur/ subordonné	Jeune/ adulte/ enseigné/ évalué	Evaluateur / évalué	Vendeur /client	Professionnel /non
1					X			
2	X							
3								X
4								X
5								X
6	X							
7								X
8	X							
9				X				
10				X				
11				X				
12					X			
13					X			

Quel est le type de relations sociales ?

<i>Apprenants</i>	Symétriques							
	Egale	Collège	Membre d'un groupe	Copain	Etranger	adulte	enfants	parents
1								X
2	X							
3	X							
4			X					
5			X					
6	X							
7	X							
8	X							
9				X				
10		X						
11		X						
12				X				
13				X				

- EST-CE QUE VOUS UTILISEZ :

<i>Apprenants</i>	Monologues	Dialogues	Parlez-vous à plusieurs
1			X
2		X	
3		X	
4		X	
5		X	
6			X
7		X	
8			X
9		X	
10			X
11		X	
12		X	
13		X	

QUEL EST LE TYPE DE LANGUE LE PLUS UTILISE EN ORAL ?

Questions :	Quel est le type de langue que vous voulez apprendre ?	
<i>Apprenants</i>	Français soutenu	Français parlé
1		X
2		X
3		X
4		X
5		X
6	X	
7		X
8	X	
9		X
10		X
11	X	
12		X
13		X

- QUEL EST LE NIVEAU QUE VOUS VOULEZ ATTEINDRE :

questions :	Quel est le niveau que vous voulez atteindre ?	
<i>Apprenants</i>	Grammaire L'accord des verbes, la conjugaison, la contusion dans l'utilisation des auxiliaires « être et avoir » formation du pluriel, les adjectifs qualificatifs.	Lexique Enrichir le vocabulaire, prendre les termes spécifiques et savoir manipuler leur utilisation.
1	X	
2		X
3	X	
4		X
5		X
6	X	
7	X	
8		X
9		X
10		X
11	X	
12		X
13		X

Question : Quel est le niveau que vous voulez atteindre ?		
	Communication	
<i>Apprenant</i>	Travailler la spontanéité	Travailler la rapidité
<i>1</i>		
<i>2</i>	X	
<i>3</i>		
<i>4</i>		X
<i>5</i>	X	
<i>6</i>		
<i>7</i>		
<i>8</i>		X
<i>9</i>		
<i>10</i>		
<i>11</i>		
<i>12</i>		
<i>13</i>		

Question :		Quel est le niveau que vous voulez atteindre ?		
Apprenants	Communication			
	Faire face a l'inattendu lors d'un changement de sujet de style ou d'interlocuteur	Voulez vous dépasser vos erreurs de style	Vos hésitations	Votre lenteur de débit
1			X	
2				
3		X		
4				
5				
6	X			
7	X			
8				
9			X	
10	X			
11				X
12				X
13		X		

Est-ce que vous vous aidez de :

<i>Apprenants</i>	Dictionnaire Manuels lexicaux	Manuels grammaticaux
<i>1</i>		X
<i>2</i>	X	
<i>3</i>		X
<i>4</i>	X	
<i>5</i>	X	
<i>6</i>		X
<i>7</i>		X
<i>8</i>	X	
<i>9</i>		X
<i>10</i>	X	
<i>11</i>		X
<i>12</i>		X
<i>13</i>		X

Est-ce que vous savez exprimer les attitudes dans une situation de communication ?

Apprenants	Heureux/ malheureux	Frivole/ sérieux	Satisfait/ non satisfait	Amusant/non amusant	Autres précis
1	X				
2			X		
3		X			
4	X				
5	X				
6			X		
7				X	
8		X			
9			X		
10		X			
11			X		
12				X	
13				X	



B - OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

Question : Quel sont vos objectifs d'apprentissage ?				
<i>Apprenants</i>	Grammaire lexique	Inviter les blocages (la fluidité verbale - le débit)	Travailler l'aisance	améliorer les compétences orales lors d'une communication
<i>L</i>		X		
<i>2</i>				X
<i>3</i>	X			
<i>4</i>			X	
<i>5</i>			X	
<i>6</i>	X			
<i>7</i>			X	
<i>8</i>				X
<i>9</i>		X		
<i>10</i>				X
<i>11</i>		X		
<i>12</i>			X	
<i>13</i>				X

4-QUESTIONNAIRE II :

Evaluation des cours par les apprenants

Ecole privée «EMICOM»

Niveau IV

A] pensez vous avoir progressé en expression orale ?

(Cochez la réponse qui vous convient)

OUI NON

- Qu'est ce que vous pensez avoir amélioré :

1 - La capacité à faire des phrases correctes ?

2- Vous trouvez mieux vos mots en français ?

3- Vous - vous débrouillez mieux en général ?

4-Vous êtes capable de dire ce que vous voulez dire
même quand vous ne connaissez pas le mot exact ?

5-Vous vous exprimez de façon plus aisée ?

B] Si vous pensez n'avoir pas progressé, pourquoi à votre avis ?

(Répondez en utilisant des phrases simples)

.....
.....
.....

C] Etes vous capable d'utiliser la langue, le français dans des situations sociales (réelles) qui se présentent à vous ?

(Cochez la réponse qui vous convient)

OUI NON

5-TABLEAUX DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE II :

Questions Et réponses :	A -Pensez-vous avoir progressé en expression orale ?	
	OUI	NON
<i>1</i>	X	
<i>2</i>		X
<i>3</i>	X	
<i>4</i>		X
<i>5</i>		X
<i>6</i>		X
<i>7</i>	X	
<i>8</i>		X
<i>9</i>	X	
<i>10</i>		X
<i>11</i>		X
<i>12</i>		X
<i>13</i>		X

Questions Et réponses :	Qu'est ce que vous pensez avoir amélioré ?
<i>Apprenants</i>	1 - La capacité à faire des phrases correctes ?
1	
2	
3	X
4	
5	
6	
7	X
8	
9	X
10	
11	
12	
13	

Question : Qu'est ce que vous pensez avoir amélioré ?	
<i>Apprenants</i>	2- capacité de parler en situation réelle de communication ?
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	X
8	
9	
10	
11	
12	
13	

Question : Qu'est ce que vous pensez avoir amélioré ?		
<i>Apprenants</i>	3- vous vous débrouille/, mieux en général ?	Vous trouvez mieux vos mots en français ?
1		
2		X
3	X	X
4		
5	X	X
6		
7	X	X
8		
9		
10		
11		
12		
13		

Question : Qu'est ce que vous pensez avoir amélioré ?	
Apprenants	4- Vous êtes capable de dire ce que vous voulez dire même quand vous ne connaissez pas le mot exact ?
1	
2	
3	X
4	X
5	X
6	
7	X
8	
9	
10	
11	
12	
13	



Question : Qu'est ce que vous pensez avoir amélioré ?	
<i>Apprenants</i>	5- Vous- vous exprimez de façon plus aisée ?
1	
2	
3	X
4	
5	
6	
7	X
8	
9	
10	
11	
12	
13	

Questions et réponses : Si vous pensez n'avoir pas progressé, pourquoi a votre avis ?

<i>Apprenants</i>	Le manque de confiance / la peur, la timidité lorsque je m'exprime oralement	Les cours ne me conviennent pas	Je ne comprends pas les cours donnés
1			
2	X		
3			
4		X	
5		X	
6		X	
7			
8		X	
9			
10		X	
11	X		
12			
13	X		X

6- Liste des tableaux

Tableau 01 : Relatif à l'âge des apprenants.....	38
Tableau 02 : Relatif à la nationalité des apprenants.....	38
Tableau 03 : Relatif au lieu de résidence des apprenants.....	39
Tableau 04 : Relatif à la langue maternelle des apprenants	39
Tableau 05 : Relatif au niveau d'expression orale des apprenants.....	39
Tableau 06 : Relatif au but professionnel.....	41
Tableau 07 : Relatif au cadre du travail.....	42
Tableau 08 : Relatif au type de travail.....	43
Tableau 09 : Relatif au domaine d'étude	43
Tableau 10 : Relatif au lieu et à l'endroit d'utilisation du français.....	44
Tableau 11A : Relatif à l'utilisation du français dans un lieu de travail	45
Tableau 11B : Relatif à l'utilisation du français d'un lieu d'étude.....	46
Tableau 12 : Relatif à la nécessité d'utilisation du français	47
Tableau 13 : Relatif au type de groupe auquel l'apprenant aura à communiquer	48
Tableau 14A : Relatif au type de relation sociale (asymétrique).....	49
Tableau 14B : Relatif au type de relation sociale (symétrique)	50
Tableau 15 : Relatif au type de discours.....	51
Tableau 16 : Relatif au type de langue utilisée.....	52
Tableau 17A : Relatif aux besoins linguistiques	54
Tableau 17B : Relatif aux besoins et manques des apprenants en communication orale.....	54
Tableau 18 : Relatif à l'utilisation des manuels.....	55
Tableau 19 : Relatif à l'expression des attitudes dans une situation de communication.....	56
Tableau 20 : Relatif aux objectifs d'apprentissage	57
Tableau 21 : Relatif au progrès des apprenants en expression orale.....	73
Tableau 22 : Relatif aux progressions linguistiques et communicatives.....	73
Tableau 23 : Relatif à l'amélioration des différentes capacités communicatives	74
Tableau 24 : Relatif aux difficultés rencontrées en expression orale.....	75
Tableau 25 : Relatif à la compétence de communication	76

7-BIBLIOGRAPHIE

1-BACHEMANN Charles William, LINDEFELD Jacqueline. SIMONIN Jacky, "Langage et communications sociales", Paris, Hatier, CREDIF, collection LAL, 1981, pages 53.

2-BERARD Evelyne, "l'approche communicatives, théories et pratiques" CLE international, paris, 1991, Page 18.

3-CARE Jean-Marc, TALARICO Kathryn « Jeux et techniques d'expression pour la classe de conversation » CREACOM, BELC, paris, 1983.

4- CARELL Paul : « Rôle des schémas de contenu et des schémas formels » In le français dans le monde, numéro spéciale, 1990.

5- COURTILLON Janine, Archipel, Unité 4, Didier, 1984.

6-Church S : Met, Volume 7 N°3, 1980.

7-CHOMSKY Noam : « Théorie linguistique » dans *FDM 88*
Hachette Larousse, page 6, Traduction d'un texte
de 1966 : *Northeast conférencé in the teachin g of
foreign languages*, 1972.

8-CHOMSKY Noam: « *Aspects of the theory syntax* » Cambridge.
MIT press ,1965.

9-CAPELLE Guy, GRELLET Françoise « C'est facile à dire ». Hatier

- 10- Calisson, R , (1980) : *D 'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères* CLE, international.
- 11- Harding, E, (1986) « communiquer avec les moyens du bord » *Etudes de linguistique appliquée*, numéro 6.
- 12- Hilde Schmitt- Gevers (1997) « L'aisance orale en langue étrangère » : *Enseignement /Acquisition et évaluation. Mélanges, CRAPEL* ».
- 13- Hymes, D, (1972) : «On communicative compétence», dans J B pride et Holmes (Ed), *Sociolinguistics*, pages 269-233.
Texte traduit dans vers la compétence de communication CREDIF Matier, LAL, 1984, pages 17-118
- 14- *Laisser faire - Laisser parler*, Platono Editora, page27.
- 15- *Mélanges, CRAPEL* page 13. 1988
- 16- *Mélanges, CRAPEL. N°23, 1997*
- 17- Moirand. S, (D82) : « *enseigner à communiquer en langue étrangère* » Hachette. Collection F, p 20.
- 18-Mun by, J , (1978) ; *Communicative syllabus design, Cup, Cambridge.*
- 19- Porcher, L, (198 1) : «Incertitudes subjectives sur la linguistique et la didactique »Dans *description, présentation et enseignement des langues*, Richterich, R, Widdowson, hg. Ed. CREDIF, Hatier, LAL, page 25.

20- Richterich, R (1985) " Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage " Recherches / Application Hachette pages 8/9.

21- Richterich, R (1985) " Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage " Recherches / Application. Hachette page 15.

22- Rivers. W .M (1973. " Nos étudiants veulent la parole " In FDM, N° 94. Introduction de M P Martin (BELC)

23- Roulet. E, (1976) : «L'apport des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues secondes en fonction des caractéristiques des «publics visés» dans E.L.A N°21, Ed. Didier, Pages 44 - 45.

24- Roulet, E. (1976) : *L'apport des sciences du langage* E.L.A N°21, Ed. Didier, pages 48 - 51 « Que faut-il entendre par posséder une langue comme instrument de communication ? »

25- Roulet. F. (1981) : Analyse de conversations authentiques, étude de linguistique Appliquée N° 44.

26- Sheils, J. (1995) : « Apprentissage et enseignement des langues vivantes aux fins de communication dans la communication dans la classe de langue » *Projet N° 12*, édition du Conseil de l'Europe.

27- Tag liante, C, (1994) : *La classe de langue, techniques de classe, CLE international*. Paris, pages 99 - 114.

28- Todorov, T, (1981) Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi de l'écrit du cercle de Bakhtine, Paris, Seuil.

29- Van oye F, Mouchon, J, Sarrazac, J.P, 1981, *Pratiques de l'orale*, Armand Colin, Collection U, Paris.

